

PER

A.95

BNQ

ARGUS

LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELS
DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

Corporation
of Professional
Librarians
of Quebec



CYBERTHÉCAIRE : MétroMéta

LE CHOIX DES LIVRES DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

BREF, UNE EXPÉRIENCE DE COLLABORATION

LA VEILLE INFORMATIONNELLE

LA BIBLIOTHÈQUE PITTORESQUE

34e CONGRÈS DE LA CBPQ



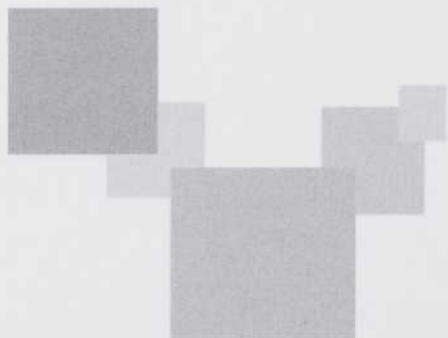
Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Quebec

Une nouvelle identité visuelle pour la

- Ses formes rappellent le support - le livre et la diversité
- Son angle inspire la circulation de l'information
- Sa perspective oblige l'œil à bouger et à rester alerte
- Ses formes renvoient à l'information virtuelle
- La couleur bleue représente les milieux corporatif et scientifique
- Globalement ses formes symbolisent notre réseau

notre réseau



Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Comité de rédaction
Cécile Lointier, présidente
Audrey Attia
Catherine Bernier
Alex Guindon
Audrey Laplante

Traduction
Hélène Roy

Révision
Catherine Bernier

Page couverture
Line Bodiguel

Infographie
Manon André

Impression
CRL Imprimerie
Publicité
Line Glaude
(514) 845-3327

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0315-9930

Poste publication
1472763

Tirage
1000 exemplaires

ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (C.B.P.Q.) dont le siège social est situé au 353, rue St-Nicolas, bureau 103, Montréal (Québec), H2Y 2P1.
Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
Internet : info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue expriment les points de vue et opinions des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

L'abonnement annuel est de 30 \$ (12 \$ le numéro) tarif individuel au Québec, 34 \$ (12 \$ le numéro) tarif institutionnel au Québec, 42 \$ (15 \$ le numéro) au Canada, 42 \$ US (15 \$ US le numéro) à l'extérieur du Canada et 19 \$ pour les étudiants.

Toute demande concernant les numéros manquants doit être envoyée au plus tard un mois après la date de parution au Secrétariat de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles, en totalité ou en partie, doit être autorisée par le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans
Pascal Thema, *T205 : Sciences de l'information-documentation*,
Information Science Abstracts,
Library and Information Science Abstracts Library (LISA), *Literature et Repère*.

3 **Le mot de présentation**

Cécile Lointier

5 **Style Libre**
Chronique du vide ambiant

Alex Guindon

7 **Cyberthécaire**
MétroMéta

Audrey Laplante

9 **BREF, une expérience de collaboration**

Alex Guindon

15 **Le choix des livres dans les bibliothèques universitaires**

Pierre Guilmette

25 **La veille informationnelle :**

Implantation d'un système de veille en milieu professionnel

Isabelle Moreau

29 **La Bibliothèque Pittoresque :**

Projet de bibliothèque spécialisée en culture populaire indépendante et internationale

Olivier Petitpas

34 **34^e congrès annuel de la CBPQ :**

Polyvalence et nouvelles expertises dans une société en mouvement

Stéphane Legault

38 **État des milieux**

La bibliothèque de gériatrie de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, une bibliothèque en évolution

Audrey Attia

43 **Comptes rendus**

Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires

Audrey Laplante

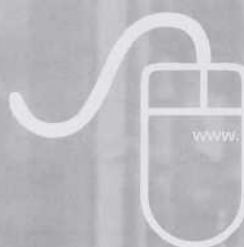


REGARD



Le logiciel de gestion de bibliothèques et de centres de documentation

- ⊙ Recherche Web
- ⊙ Z39.50
- ⊙ Importation/exportation compatible avec le format MARC
- ⊙ Thésaurus et fichiers d'autorité intégrés
- ⊙ Gestion de catalogue collectif et de succursales
- ⊙ Gestion de centres de documentation virtuels (textes, photos, hyperliens, etc.)



Regard

Adaptable aux
milieux

- scolaire
- collégial
- municipal
- spécialisé
- etc.

Service à la clientèle
(514) 251-3730
sac@grics.qc.ca
www.grics.qc.ca



GRICS

Ce deuxième numéro de 2003 débute avec un article d'Alex Guindon. Il nous présente la base de données Bref qui vise à répertorier les ressources de référence en français disponibles sur Internet. Ce projet original de la Bibliothèque nationale du Québec repose sur la collaboration de plusieurs bibliothèques québécoises. Ensuite, Pierre Guilmette nous propose un article très complet sur le choix des livres dans les bibliothèques universitaires, le rôle des bibliothécaires spécialistes et l'évolution de leur fonction. Il aborde la question de la double compétence des bibliothécaires spécialistes, de l'explosion des coûts d'acquisition et de l'évolution du nombre d'achats dans un contexte de compressions budgétaires. Il parle également de l'évolution du développement des collections aux cours des siècles, particulièrement au XX^e, et des outils disponibles pour choisir les livres.

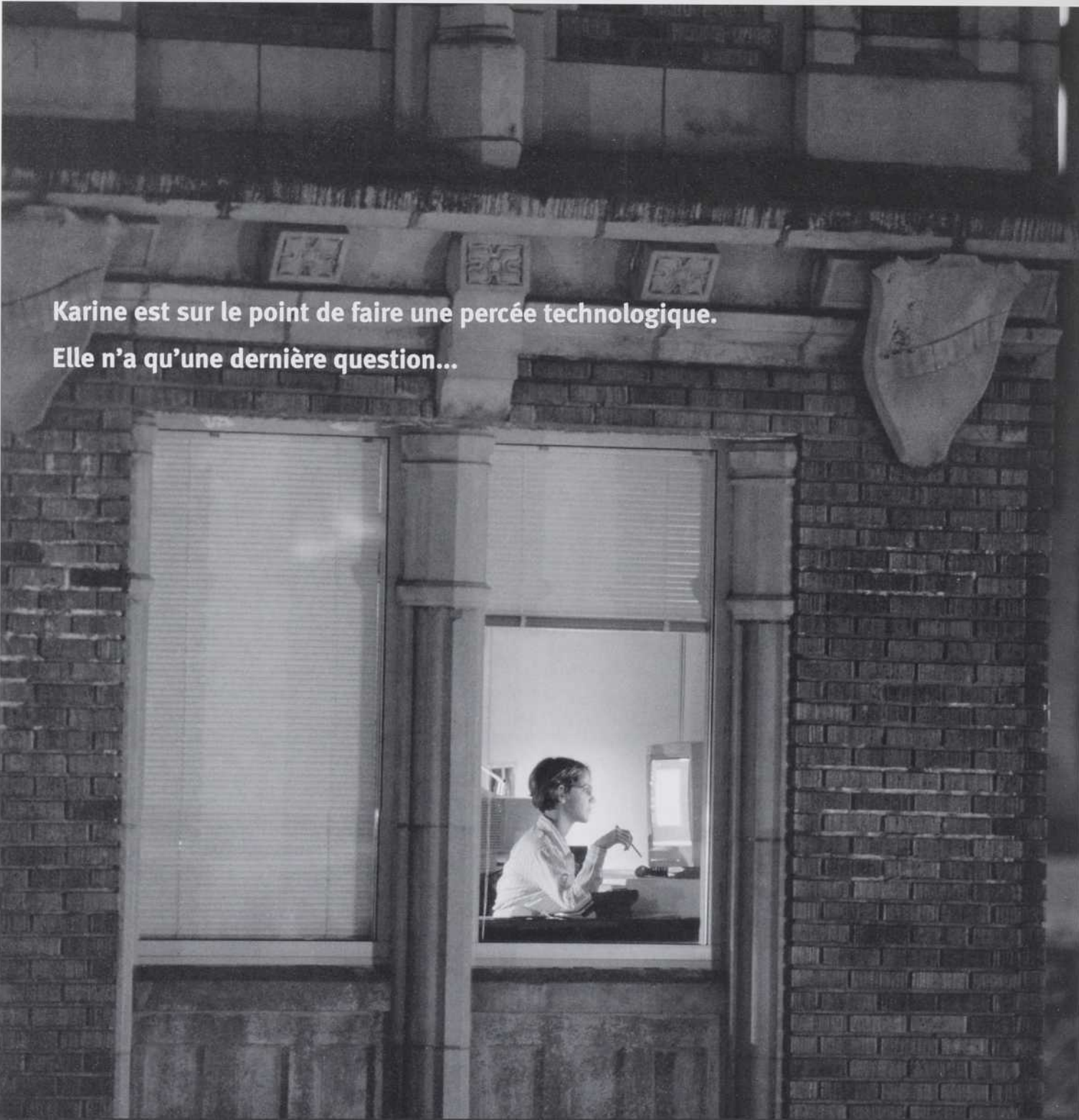
Isabelle Moreau, pour sa part, nous décrit une démarche en trois étapes pour mettre en place un système de veille informationnelle en milieu professionnel. Et Stéphane Legault nous offre un compte rendu personnel du dernier congrès de la CBPQ qui s'est tenu à Orford en mai dernier. Enfin, Olivier Petitpas nous expose un projet extrêmement intéressant de bibliothèque spécialisée en culture populaire indépendante et internationale. Cette « Bibliothèque Pittoresque » vise à promouvoir, diffuser (notamment via Internet) et conserver des documents de la culture populaire et alternative, qui ne sont pas collectionnés par les bibliothèques traditionnelles.

Comme dans chaque numéro, Alex Guindon nous fait part de ses réflexions dans la chronique Style libre. Il s'attaque cette fois-ci à la bêtise et la vulgarité omniprésentes dans les médias et la littérature. Audrey Laplante, dans Cyberthécaire, nous présente le site Web MétroMéta développé par James Turner et Véronique Moal. Cette dernière a répondu à quelques questions à ce sujet. Enfin, dans la chronique États des milieux, Audrey Attia nous présente la bibliothèque de gériatrie de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal et ses projets.

Le comité de rédaction d'Argus a profité du congrès de la CBPQ pour rencontrer ses lecteurs et glaner quelques idées d'articles. Les commentaires positifs recueillis ne peuvent que nous encourager à continuer ! Pour votre part, si vous désirez que nous parlions d'un sujet particulier, d'un outil (logiciel, service, etc.) ou d'une tendance, dites-le nous par courriel (info@cbpq.qc.ca) ou par téléphone. Nous sommes toujours très intéressés à savoir ce qui vous intéresse. Cette revue est pour vous, à vous d'en faire ce que vous aimeriez qu'elle soit !

Bonne lecture estivale !

Cécile Lointier
Présidente du comité de rédaction
c_lointier@yahoo.com



Karine est sur le point de faire une percée technologique.
Elle n'a qu'une dernière question...

Et elle sait comment obtenir la réponse : en utilisant QuestionPoint sur le site Web de sa bibliothèque. Avec QuestionPoint, elle peut obtenir l'assistance de personnel expérimenté comme si elle se trouvait à la bibliothèque.

QuestionPoint est également apprécié du personnel puisque toutes les transactions de référence—en ligne, par téléphone ou en personne—sont maintenant gérées comme un seul service. De plus, les bibliothécaires disposent de diverses technologies de pointe pour répondre aux usagers : courriel, voix sur IP, vidéoconférence et chat.

Faites vous aussi une percée technologique avec QuestionPoint au www.questionpoint.org.

Les bibliothécaires font toute la différence.



www.oclc.org/canada



Style libre

Chronique du vide ambiant

Alex Guindon

guidona@alcor.concordia.ca

Indecency, vulgarity, obscenity—these are strictly confined to man; he invented them. Among the higher animals there is no trace of them.

Mark Twain

Je vous avertis tout de suite, je vais être méchant. Je suis généralement de nature assez posée, mais il m'arrive de faire des montées de lait. Et une des choses qui me tarabustent particulièrement, c'est la bêtise (il y aussi les *ginos* qui rincent le moteur de leur gros char devant chez moi, mais je me voyais mal faire une chronique là-dessus). La bêtise, donc, et la vulgarité – les deux vont souvent de pair – me tapent royale-ment sur les nerfs. Ces temps-ci, je suis très occupé à détester le phénomène envahissant des « reality shows ». Je sais, je ne suis vraiment pas le premier à en parler, mais je vous assure que ça me fait du bien. L'exhibitionnisme et la vulgarité dans les médias n'étant malheureusement pas des phénomènes nouveaux, je me suis dit qu'il pourrait être amusant d'aller à la pêche aux citations portant sur ce fléau (note : ne jamais oublier de donner un aspect *bibliothéconomique* à mes chroniques) et de vous présenter les plus juteuses.

On me dira que si la *télévision réalité* me répugne, je n'ai qu'à regarder ailleurs. Quand on vit à Montréal, les manifestations culturelles de qualité ne manquent pas. C'est vrai. Mais comment échapper aux invasions barbares quand elles monopolisent presque les conversations. Devrais-je me réfugier dans un silence

hautain ou refuser les invitations à souper? Il y a quelques semaines, j'appelle chez mes parents pour voir si je pouvais aller leur rendre une petite visite dominicale. Ma mère, qui me connaît bien à l'évidence, s'empresse de me signaler que mon frère et ma sœur seront là et ont la ferme intention de se taper un petit épisode de *Star Académie*. Bon, je passerai une autre fois si vous le voulez bien, bonne chance à Wilfred.

La télé n'en finit plus de se rabattre sur le plus petit dénominateur commun pour mousser ses cotes d'écoute. Je n'ai rien contre le divertissement, au contraire. Je suis moi-même un assez bon consommateur de télé, mais je commence à croire en cette définition donnée par Goodman Ace (humoriste américain) en 1953 dans une lettre à Groucho Marx : « TV – a clever contraction derived from the words Terrible Vaudeville... we call it a medium because nothing's well done. »¹ Comme si la télé s'était transformée en théâtre d'été à l'année longue. Au secours! Dans un mode plus sérieux, Arthur Koestler fait remarquer que « le genre de divertissement que nous déversent les communications de masse risque de nous faire oublier que la vraie récréation est une ré-création. »² C'est le moins que l'on puisse dire!

Qu'est-ce qui explique le succès phénoménal de tous ces navets? Un savant mélange d'exhibitionnisme, de vulgarité, de populisme et du culte de la célébrité. Chacune de ces émissions, de *Survivor* à *Who wants to marry a millionaire*, compte sur ces éléments, seule la propor-

tion varie. Il est indéniable que l'on retrouve ces bas instincts chez à peu près tout le monde. Ne reste qu'à ajouter la violence pour avoir le contenu parfait. À quand un *Real American Gladiator* où l'on verrait des gens ordinaires s'entretuer pour avoir le droit de partir avec une pétasse émoustillée? J'oubliais, il y a la guerre télévisée pour ces pulsions-là. C'est comme si les notions de dignité et de pudeur étaient disparues au profit de la célébrité à tout prix. À ce propos, savourez la réflexion suivante de P.J. O'Rourke sur la récupération commerciale des scandales : « You can't shame or humiliate modern celebrities. What used to be called shame and humiliation is now called publicity. »³

Je me suis demandé pourquoi tout cela m'horripilait à ce point et je pense que j'ai trouvé une partie de la réponse : c'est le triomphe du factice, du mensonge accepté, voire recherché. On nous présente une immense farce que l'on baptise *vérité*! Troublant. C'est un pseudo-documentaire de très mauvais goût, sans aucune trace d'ironie ou de second-degré. Le vide est là, tout nu, étourdissant. On a atteint le degré zéro de l'intelligence. Plus rien n'est laissé à l'imagination, tout est montré alors qu'il n'y a rien à voir, strictement rien : « le véritable exhibitionnisme consiste à montrer ce qu'on n'a pas. »⁴ nous dit l'auteur polonais Stanislaw Jerzy Lec. Et le mensonge est si gros que chacun le voit, personne n'y croit vraiment, mais tout le monde fait comme si. De la même façon que, lors d'un spectacle de lutte de la WWF (un des « sports » les plus regardés, soit dit en passant), la foule entre presque en transe lorsque vient le temps de huer le méchant. J'imagine qu'une explication psychologique pourrait éclairer le phénomène, je ne m'y aventurerai pas...

Si au moins ce délire se limitait à la télévision. Hélas, la littérature est contaminée à son tour. Ces dernières années, on ne compte plus les romans à saveur autobiographique exposant la vie sexuelle des protagonistes par le menu détail. Je vous montre mon cul, combien me donnez-vous? Et ça marche évidemment. Preuve que le phénomène transcende les

classes sociales. Les bourgeois ont droit à leur dose de sang et de sperme eux aussi. Dans notre société de surproduction, il faut choquer pour se démarquer. Et comme plus rien ne choque, la fuite en avant est la seule solution. La provocation a sa place si elle vise à bousculer un ordre établi, à questionner les valeurs dominantes. Quand elle tombe dans la gratuité, elle ne peut qu'ajouter au vide culturel, elle devient un instrument d'abrutissement.

Notes

1 Goodman Ace 1899-1982 : lettre à Groucho Marx, c. 1953. Cité dans *The Oxford Dictionary of Humorous Quotations*. 2^{ie} édition. Oxford : Oxford University Press, 2001.

2 Arthur Koestler. *Le cri d'Archimède*, p.71. Calmann-Lévy. Cité par Gilles

Jobin. *Au fil de mes lectures*. Page Web consultée le 21 mai, 2003. Adresse URL : <http://www.gilles-jobin.org/citations/>.

Je me permets de souligner l'impressionnant travail de M. Jobin. Le site contient plus de 12 000 citations généralement bien référencées. Tout un travail pour une seule personne.

3 P.J. O'Rourke. *Give War a Chance* (1992). Cité dans *The Oxford Dictionary of Humorous Quotations*. 2^{ie} édition. Oxford University Press : Oxford, 2001.

4 Stanislaw Jerzy Lec. *Nouvelles pensées échevelées*, p.206, Rivages poche n°306. Cité par Gilles Jobin. *Au fil de mes lectures*. Page Web consultée le 21 mai, 2003. Adresse URL : <http://www.gilles-jobin.org/citations/>.



Vous avez envie de réagir après la lecture d'un article de la revue?

La rubrique «Boîte aux lettres» est conçue spécialement pour vous.

Toute personne désireuse d'apporter son point de vue, ses réflexions ou ses commentaires peut les expédier par courrier, au 353, rue St-Nicolas, bureau 103, Montréal (Québec), H2Y 2P1, par télécopie: (514) 845-1618 ou par courriel: info@cbpq.qc.ca à l'intention du Comité de rédaction, au secrétariat de la CBPQ.



La Compagnie de Restauration de Documents Inc.



La seule entreprise au Canada à vous offrir une véritable chambre de lyophilisation sous vide à grande capacité (freeze-drying) pour la restauration de vos livres, documents, papiers, radiographies, manuscrits et matériel informatique endommagés par l'eau, le feu, la fumée ou la moisissure.

**SERVICE D'URGENCE
24 HEURES**

514-931-7789 • 1 800 86-ROSCODOC

www.ROSCODOC.com

225 Lindsay, Dorval, QC H9P 1C6 • Téléphone: 514-931-7789
Fax: 514-931-2494 • Courriel: rosco@roscodoc.com

MétroMéta

Audrey Laplante

Étudiante au doctorat

Graduate School of Library and Information Studies

Université McGill

En avril dernier, le site *MétroMéta* était lancé. Il a été conçu et développé par James Turner, professeur à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, et Véronique Moal, qui était alors assistante de recherche. *MétroMéta* est un outil pédagogique sur les normes, initiatives et ensembles de métadonnées (NEI) dans le domaine des sciences de l'information. Plus précisément, selon ses concepteurs, il vise à « contribuer à la compréhension des normes et mettre en relief les rapports entre les standards et les différents intervenants impliqués de leur création jusqu'à leur utilisation. » Devant la difficulté de se retrouver dans ce monde en pleine expansion où l'utilisation abondante d'acronymes n'aide en rien, *MétroMéta* apparaît comme un outil indispensable.

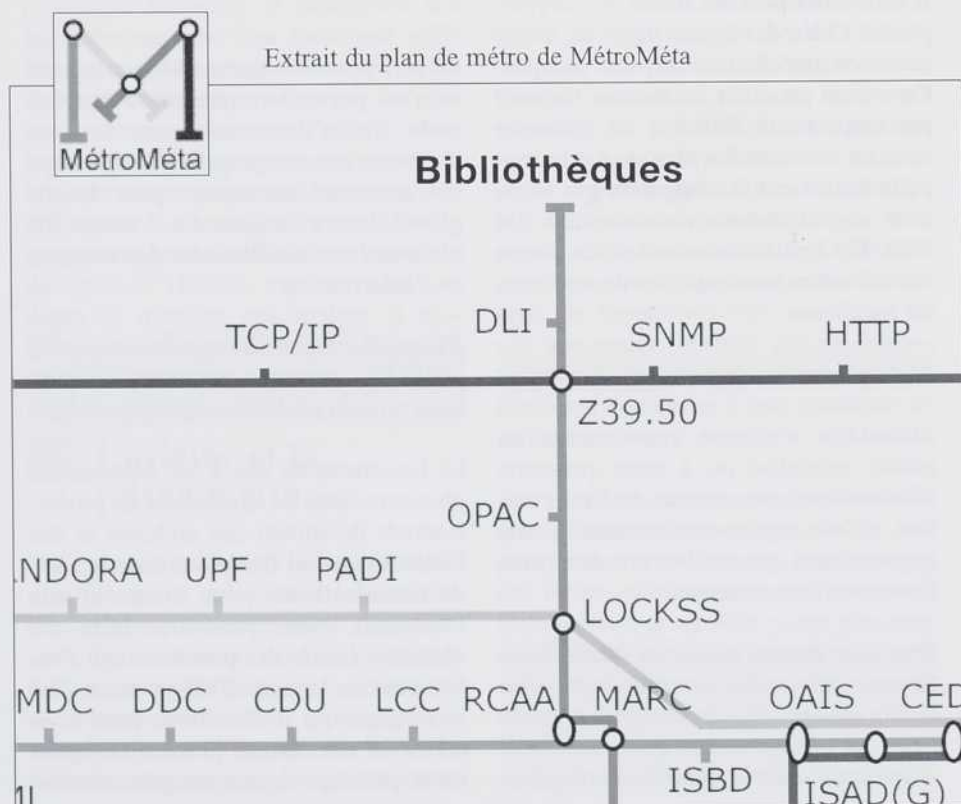
Par leur ingéniosité, les concepteurs ont gagné le pari de représenter le monde des métadonnées dans toute sa complexité en une seule image : un plan de métro. Toutes les possibilités du métro ont été mises à contribution afin de synthétiser au maximum l'information. Ainsi, à chaque norme, ensemble ou initiative correspond une station (le plan en compte 184), et chaque ligne représente un thème pour un total de 12 lignes. Les thèmes se divisent en trois catégories : les processus de traitement de l'information (de la création à la

préservation) ; les normes concernant les institutions de gestion de l'information (des bibliothèques aux musées) ; les éléments du multimédia (du texte aux images en mouvement). Une ligne supplémentaire recense les institutions de normalisation du domaine. Grâce à un savant agencement des stations et des lignes, la proximité entre les stations et les intersections de lignes positionnent chaque norme dans son contexte, syn-

thétisant encore davantage l'information. Ainsi, la norme Z39.50 se trouve au croisement des lignes « Bibliothèques » et « Diffusion » et RTF est sur la ligne « Texte » entre les stations « PDF » et « ASCII ».

Il ne suffit pas de voir les acronymes, encore faut-il pouvoir connaître leur signification. En passant la souris au-dessus d'une station, on peut voir apparaître la forme développée de l'acronyme. Aux informations véhiculées par le plan lui-même s'ajoutent aussi celles fournies en cliquant sur la station qui nous intéresse, ce qui a pour effet d'ouvrir une nouvelle fenêtre dans laquelle on trouve une brève définition de la norme, l'organisme qui en est responsable de même que des hyperliens vers le site officiel et vers d'autres sites reliés.

La représentation graphique du plan de métro a été développée avec le langage SVG (Scalable Vector Graphics) issu du XML, lisible avec un module externe disponible gratuitement. Les possibilités de ce langage ont été exploitées de manière intéressante. En sélectionnant



une norme dans l'index, on nous renvoie au moyen d'un zoom à l'endroit du plan où se trouve la station. SVG permet aussi de faire des recherches textuelles à l'intérieur du plan et de réduire l'échelle du plan avec le zoom.

Pour finir, mentionnons que le site existe en version anglaise, sous le nom de *MetaMap*.

Afin d'en savoir un peu plus sur *MétroMéta*, l'équipe d'Argus a rencontré Véronique Moal, co-conceptrice du site.

Argus : *Pourquoi avoir choisi de représenter les normes sous la forme d'un plan de métro ?*

Véronique Moal : Plusieurs raisons ont motivé notre choix. D'abord, ça permettait de mettre en évidence le fait que toutes ces normes et initiatives participent à un même réseau. Il était aussi possible d'exploiter l'idée des lignes de métro en associant un thème à chacune. On a ainsi pu situer les normes les unes par rapport aux autres et les présenter dans un contexte. Le plan de métro rappelle également la navigation qui constitue une importante caractéristique du Web. Il s'agit évidemment d'une façon entre d'autres aussi valables de représenter les choses.

À qui s'adresse le site ?

MétroMéta s'adresse avant tout à un public spécialisé ou à toute personne s'intéressant aux sciences de l'information. C'est également un outil pédagogique qui pourra servir aux professeurs et aux étudiants.

Vous avez intégré autant les outils traditionnels qui ont été développés pour les bibliothèques tels que les grands schémas de classification que les outils développés pour le Web tels que les lan-

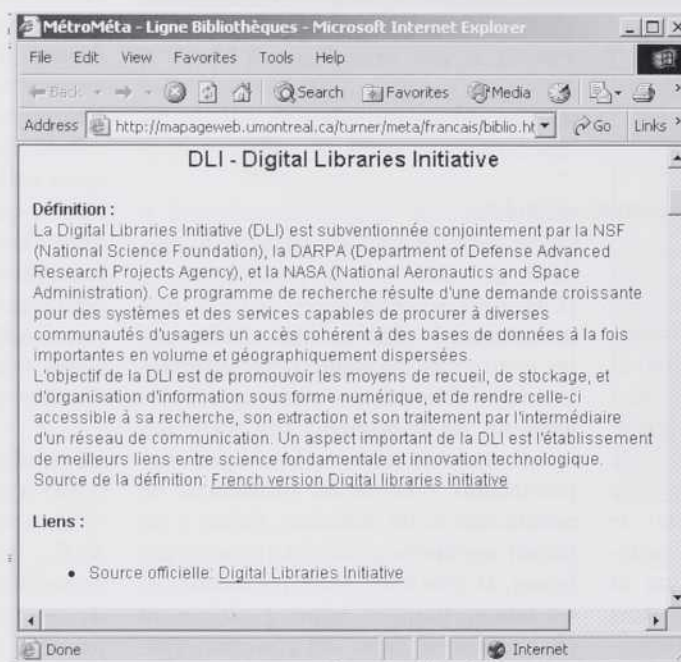
gages de documents structurés. On a souvent dit que les informaticiens et les bibliothécaires travaillent trop peu ensemble. Est-ce que vous pensez que MétroMéta pourrait faciliter un rapprochement en mettant en relation les contributions de chaque communauté ?

ment aux États-Unis (ASIST et AMIA) où il a présenté *MétroMéta*. Il participera de plus au prochain congrès de l'IFLA.

Est-ce que des développements sont prévus pour le site ?

Nous avons lancé des appels afin de trouver des personnes prêtes à traduire le site en d'autres langues que le français et l'anglais. À présent, nous avons de bons espoirs de voir naître des versions espagnole et portugaise de *MétroMéta*, en collaboration avec le Département des Sciences de l'information de l'Université de Brasília.

En terminant, Véronique Moal nous a assuré qu'il était prévu que le site soit mis à jour régulièrement dans le futur. Nous souhaiterions donc longue vie à *MétroMéta*, un outil ingénieux et essentiel au graphisme impeccable.



Ce sera peut-être une conséquence mais ce n'est pas un but que nous avons formulé. Ce qu'il est intéressant de mentionner, c'est que jusqu'ici, les gens qui ont démontré un intérêt pour le site provenaient à la fois du domaine du multimédia et du domaine des sciences de l'information.

De quelle façon et auprès de quel(s) public(s) avez-vous fait ou prévoyez-vous faire la promotion de MétroMéta ?

Le lancement du site a été annoncé sur plusieurs listes de discussion de professionnels du milieu des archives et des bibliothèques au Québec et dans le reste du Canada, ainsi qu'en France et aux États-Unis. Nous prévoyons faire des annonces auprès des personnes qui s'intéressent au langage SVG puisque c'est le langage qui a été utilisé pour concevoir le site. James [Turner] a également participé à des congrès, notam-

Note

1 Turner, James; Moal, Véronique. *Pourquoi le MétroMéta ?* Page consultée le 17 mai 2003. Adresse URL : <http://mapageweb.umontreal.ca/turner/meta/francais/pourquoi.html>.

Références

Turner, James; Moal, Véronique. *MétroMéta*. Page consultée le 14 mai 2003. Adresse URL : <http://mapageweb.umontreal.ca/turner/meta/francais/>

Turner, James; Moal, Véronique. « MetaMap », *D-Lib Magazine*, vol. 9, no 5, mai 2003. Page consultée le 18 mai 2003. Adresse URL : <http://www.dlib.org/dlib/may03/05inbrief.html#MOAL>

BREF, une expérience de collaboration

Alex Guindon,
Bibliothécaire de référence
Université Concordia
guindona@alcor.concordia.ca

La base de données BREF est une initiative de la Bibliothèque nationale du Québec qui vise à répertorier les ressources de références de langue française disponibles sur le Web. En fonction depuis novembre 2001, BREF indexe plus de 1300 ressources électroniques dans tous les domaines du savoir. L'originalité du projet vient du fait qu'il repose sur la coopération d'une vingtaine de bibliothécaires travaillant dans des institutions différentes, principalement des bibliothèques publiques. À terme, les notices de BREF devraient être intégrées au catalogue de la BNQ en plus d'être offertes aux autres bibliothèques qui en feront la demande.

Il est de bon ton dans le milieu de la bibliothéconomie de parler de la nécessité de la collaboration entre les différentes institutions. Pourtant, dans la pratique, les exemples de réelle coopération ne sont pas si fréquents. Bien sûr, les bibliothèques québécoises pratiquent largement le prêt inter-institutionnel et le catalogage dérivé, mais les véritables projets communs basés sur le partage des tâches et la création d'équipes de travail sont assez marginaux – hors les réseaux formels que sont les CRSBP par exemple. Cela peut s'expliquer par les efforts nécessaires à la mise sur pieds de tels projets, d'autant que les précieuses ressources humaines et matérielles des bibliothèques sont déjà fortement sollicitées par les tâches quotidiennes. Il est donc rafraîchissant de découvrir des projets qui reposent sur des efforts communs, sur des équipes composées de bibliothécaires provenant d'institutions différentes. La base de données BREF, chapeautée par la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), est une initiative digne de mention qui, malgré la modestie de ses moyens et de ses objectifs, mérite d'être mieux connue.

BREF, an experiment of cooperation

The database BREF is an initiative of the Bibliothèque nationale du Québec. Its goal is to itemize the reference resources in French available on the Web. What makes this project original is the fact that it involves the cooperation of some twenty librarians working in different institutions, mostly public libraries. In use since November 2001, BREF indexes more than 1300 electronic resources in all fields of knowledge. When finished, the entries of BREF should be included in the BNQ catalogue and made available to libraries on demand.

L'origine et la raison d'être

S'il est un domaine où la surabondance d'information qui caractérise notre société est particulièrement frappante, c'est sans aucun doute le monde d'Internet et plus particulièrement celui de la bonne vieille Toile (pour ceux qui ne suivraient pas, je parle du Web.) Le bibliothécaire moyen perd son latin con-

fronté au nombre affolant, et constamment en expansion, de sites Web sur tous les sujets imaginables. Quant à l'utilisateur néophyte, il est vite perdu dans ce labyrinthe. La question se pose pour le spécialiste de l'information: est-il possible d'ordonner ce fouillis, de retracer le filon d'or au milieu de cette masse envahissante? La plupart d'entre nous se sont frottés à l'exercice de répertorier les ressources Web utiles dans un domaine du savoir ou pour une bibliothèque particulière; certains obtiennent des résultats intéressants, d'autres abandonnent rapidement, découragés par cette tâche digne de Sisyphe. À la fin, on se retrouve avec autant de répertoires qu'il y a de bibliothèques ou, pire, de bibliothécaires! Chaque institution présente sa propre sélection de sites Web en espérant répondre le mieux possible aux besoins de sa clientèle spécifique. Cet état de fait comporte des désavantages évidents: d'abord, le travail est démultiplié, bien souvent pour en arriver à une série de répertoires très similaires les uns aux autres; ensuite, chaque bibliothécaire se voit rapidement confronté au problème de la mise à jour constante de sa liste de site.

Si l'on peut soutenir que les bibliothèques universitaires et spécialisées ont parfois des clientèles très particulières qui ne se satisferaient pas d'un répertoire de ressources Web visant plusieurs institutions¹, les bibliothèques publiques sont sûrement un terrain fertile pour la création de ces outils. Autrement dit, il serait possible, et souhaitable, de créer un répertoire commun aux bibliothèques

publiques québécoises, destiné au public et au personnel de ces bibliothèques, qui recenserait des ressources Web de qualité et assez générales pour intéresser le grand public. Ce n'est donc pas un hasard si un certain nombre de projets du genre sont apparus au Québec dans les dernières années.

Au nombre de ces initiatives, on compte les répertoires créés par les *Bibliothèques publiques du Québec* et les *Bibliothèques publiques de l'Île de Montréal*. Ces outils rassemblaient des sites Web jugés utiles pour les usagers des bibliothèques publiques au Québec et ne se limitaient pas uniquement aux ressources de « référence ». C'est sur la base de ces projets, et en constatant la difficulté pour ces associations d'assurer la mise à jour et la croissance des outils, que la BNQ a décidé de coordonner les efforts de chacun et de lancer un nouvel outil consacré aux ressources de références sur le Web.

Le projet *BREF* – c'est ainsi que le répertoire a été baptisé – démarre véritablement en janvier 2001 à l'instigation de M. Alain Boucher, directeur des projets spéciaux à la BNQ. Dès mai 2000, M. Boucher avait lancé l'idée d'intégrer certaines ressources du Web au catalogue général de la Bibliothèque nationale. Rapidement, on décide de se limiter aux ressources de référence et, plutôt que de repartir de zéro, de construire le répertoire à partir des différents outils québécois mentionnés plus haut. On prend également la décision de faire de ce projet une véritable démarche coopérative qui impliquera, outre le personnel de la BNQ, des bibliothécaires provenant du réseau des bibliothèques publiques. Il est intéressant de noter que, selon M. Boucher², le projet *CORC* d'OCLC ainsi que le *Librarians' Index to the Internet* (<http://www.lii.org/>) du Library of California ont servi d'inspiration au modèle coopératif de *BREF*.

Disons maintenant quelques mots des objectifs poursuivis par le projet *BREF*. Le document de travail sur *BREF* (BNQ, 2000, p.1-2) nous apprend que ces objectifs sont :

« [1] de constituer une banque de ressources Internet de référence principalement de langue française; [2] d'établir une structure de coopération afin de développer cette banque de données; [3] de la mettre en accès libre sur le site WEB de la BNQ; [4] et de fournir aux bibliothèques publiques québécoises qui désirent enrichir leurs propres banques de données, les notices normalisées des ressources Internet de référence sélectionnées. »

Bien que, dans l'univers du Web, il soit peut-être plus difficile de définir ce qu'est une ressource de référence on s'en tient ici à une « définition classique » (BNQ, 2000), qui inclut à la fois les ressources primaires de nature factuelle et les ressources secondaires bibliographiques ou qui font référence à des documents primaires. Comme le document le mentionne, le choix des ressources se porte surtout vers les sites de langue française – en commençant par les sites québécois –, mais on a également décidé d'intégrer un nombre restreint de documents de langue anglaise que l'on jugeait « incontournables ». On peut ajouter que la base de données est conçue dans l'optique de servir les clientèles des bibliothèques publiques ainsi que leur personnel. À terme, comme nous le verrons, la BNQ veut verser toutes les notices de *BREF* dans son catalogue Iris pour faciliter les recherches des usagers qui n'auront plus alors à interroger deux outils distincts pour retracer les ressources de références qui les intéressent. Cette volonté d'intégration ou de création d'un point d'accès unique à toutes les ressources de références qu'elles soient disponibles physiquement en bibliothèque ou accessibles sur le Web constitue, selon Alain Boucher, la motivation initiale du projet *BREF*.

C'est lors du Congrès annuel de l'ASTED, en novembre 2001, que le lancement officiel de *BREF* a eu lieu. Le répertoire répertoriait alors environ 800 ressources de référence. Depuis, la base de données a connu une croissance con-

tinue et a démontré l'utilité et l'efficacité de la coopération inter-institutionnelle dans le milieu des bibliothèques québécoises. Voyons maintenant plus précisément en quoi *BREF* consiste.

La base de données

■ Le contenu

En date du 31 juillet 2002, *BREF* répertoriait un total de 1340 ressources réparties en différentes catégories tirées de la classification Dewey³. L'équipe de *BREF* s'est fixé des objectifs au niveau du nombre de ressources à indexer pour chacune de ces catégories. Ainsi, la catégorie « ouvrages généraux » devrait, à terme, recenser cent soixante-dix ressources Internet; cinquante sites devraient apparaître sous la rubrique « informatique », alors que la section « économie et affaires » vise un total de cent cinquante-cinq sites. M. Boucher indique que ces objectifs statistiques permettent d'assurer un certain équilibre entre les différents champs d'intérêt. Cela est d'autant plus important que, comme nous le verrons plus loin, le repérage des ressources est effectué par une équipe décentralisée dont les membres ont une grande latitude quant au nombre de sites à signaler à chaque mois. On veut donc éviter que les collaborateurs les plus « zélés » présentent un trop grand nombre de sites Web dans leur domaine d'intérêt par rapport à ce qui se fait dans d'autres catégories. Ainsi, le nombre d'ajouts mensuels par catégorie est contrôlé pour éviter ce genre de déséquilibre. Les « quotas » indiqués dans la grille pourront être révisés lorsqu'ils seront atteints, le but étant de maintenir l'équilibre de la base et non d'en fixer le volume total à un niveau déterminé. Par ailleurs, comme nous le rappelait M. Boucher, le nombre de sites de référence en langue française qui répondent aux critères de sélection de *BREF* ne connaît pas une croissance exponentielle au contraire d'Internet en général. Le nombre total de ressources désiré à ce stade est de 2000, toutes catégories confondues, ce qui laisse encore

une bonne marge de manœuvre, bien que certaines catégories aient déjà atteint, voire dépassé, leur «quota». Finalement, signalons que la proportion désirée de ressources en langue française est de 80% à 85% (BNQ, 2000, p. 6).

Une fois les ressources repérées (et approuvées par les responsables à la BNQ), le processus de catalogage en tant que tel est effectué de façon normalisée selon les Règles de catalogage anglo-américaines. Pour ce qui est de la classification, on utilise le système Dewey. On procède également à une indexation au moyen des vedettes-matières de l'Université Laval. Finalement, on rédige un court résumé du contenu des ressources. Tous ces éléments sont intégrés à la fiche bibliographique et servent de points d'accès lors d'une recherche dans *BREF*.

■ Le moteur de recherche

Étant le maître d'œuvre du projet, la BNQ assure la gestion technique de *BREF*, c'est-à-dire qu'elle accueille la base données sur son site Web (<http://bref.bnquebec.ca>) et qu'elle veille à l'accroissement et à la mise à jour de celle-ci. Puisque *BREF* s'adresse à un public large et à l'ensemble du personnel des bibliothèques publiques, elle se doit de présenter une interface simple. L'écran de recherche (voir figure 1) permet de retracer les mots-clés dans tous les champs pertinents, soit le titre, les

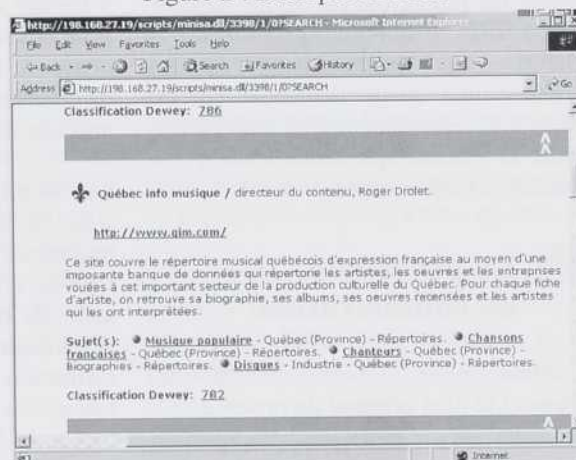
auteurs, les sujets (vedettes-matières) et les résumés. L'utilisation d'opérateurs booléens n'est pas permise et tous les mots recherchés doivent apparaître dans les fiches («ET» implicite). Par contre, la troncature (représentée par l'astérisque) est admise. Il n'y a pas d'écran de «recherche avancée», ce qui peut certainement être perçu comme une limitation. Cette approche minimaliste repose simplement sur la volonté d'offrir un outil très simple et demeure possible dans la mesure où le nombre de ressources répertoriées est somme toute assez restreint.

En plus de la recherche par mots-clés, *BREF* propose l'interrogation par sujets (vedettes-matières), par thèmes (selon la classification Dewey) ou par auteurs. Pour ce qui est de la recherche par sujets et par auteurs, il s'agit simplement de choisir un terme dans les index alphabétiques (vedettes-matières ou noms des auteurs/collectivités) qui sont présentés intégralement à l'écran. La recherche par thème offre à l'utilisateur un schéma des grandes divisions de la classification Dewey (philosophie et psychologie, religion, sciences sociales, etc.). Une fois choisie la catégorie générale, un premier niveau de subdivision est présenté, ce qui permet à l'utilisateur de choisir parmi des thèmes comme science politique, relations internationales ou économie financière. Encore une fois, il n'est guère nécessaire d'offrir une sélection plus précise puisque le nombre de fiches correspondant aux différentes catégories de ce deuxième niveau de la classification Dewey est restreint.

Les résultats de recherche sont disponibles dans un seul format qu'on pourrait

appeler «complet» puisqu'il présente toutes les informations utiles aux usagers (voir figure 2). Une fiche comprend généralement le titre de la ressource, l'adresse URL (qui permet à l'utilisateur d'atteindre celle-ci), un bref résumé du contenu de la ressource, la liste des vedettes-matières, la cote Dewey, et, le cas échéant, la liste des distinctions obtenues par le site Web. Les vedettes-matières ainsi que la cote Dewey sont des hyperliens qui lancent une nouvelle recherche dans *BREF* quand ils sont activés par l'utilisateur. On note aussi qu'une icône de fleur de lys placée avant le titre indique que la ressource est québécoise (c'est du moins l'interprétation logique à la-

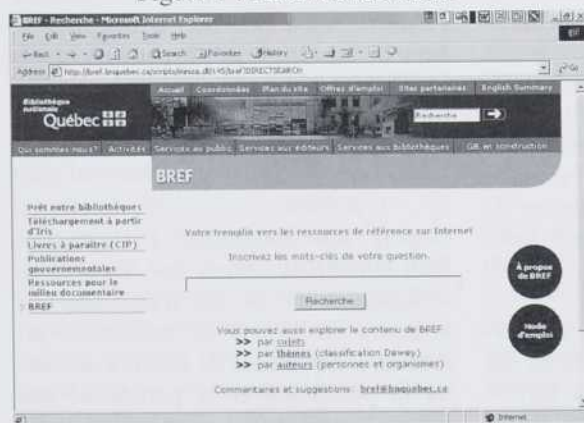
Figure 2 : Exemple de fiche



quelle on peut en venir en l'absence d'explication sur le site de *BREF*). Les mots employés dans la recherche apparaissent au haut de la page de résultats, on déplorera cependant l'absence de toute information sur le nombre de fiches obtenues (celles-ci ne sont pas numérotées) ou sur l'ordre de présentation des résultats.

Dans l'ensemble, le moteur de recherche de *BREF* atteint son objectif principal : la facilité d'utilisation. On parvient à repérer des ressources pertinentes assez rapidement et cela même si l'on est peu familier avec l'utilisation de moteurs de recherche de ce type. Il est toutefois nécessaire de souligner la présence de quelques irritants : d'abord, le temps de

Figure 1 : Écran de recherche



réponse de la base est parfois très long en regard des attentes dorénavant élevées des utilisateurs. L'impossibilité de connaître le nombre de fiches obtenues à la suite d'une recherche est ennuyante. On notera aussi que *BREF* ne garde pas en mémoire les recherches effectuées par l'utilisateur. En d'autres termes, il n'existe pas « d'historique de la recherche » qui faciliterait la navigation entre les différentes « stratégies » des usagers. Si l'on garde à l'esprit que *BREF* ne s'adresse pas à des chercheurs professionnels ou à un public universitaire (bien que ces publics puissent sans doute en retirer des informations pertinentes), les possibilités offertes par le moteur de recherche apparaissent suffisantes. Ajoutons que, puisque l'objectif des créateurs de *BREF* est d'intégrer toutes les ressources recensées au catalogue *IRIS* (catalogue général de la BNQ) – nous y reviendrons –, il est sans doute inutile de mettre trop d'énergie dans le développement d'un outil performant et flexible qui serait voué à disparaître à moyen terme.

Le processus de collaboration

Comme nous l'avons mentionné, l'aspect le plus original du projet *BREF* est sans aucun doute la collaboration entre différentes institutions et bibliothécaires qui est au cœur du processus de développement de la base de données. Ainsi, une vingtaine de collaborateurs prennent part au projet.⁴ Ceux-ci proviennent de différentes bibliothèques publiques – notamment des bibliothèques membres des *Bibliothèques publiques de l'Île de Montréal* – ou spécialisées ainsi que, bien sûr, de la BNQ elle-même. Le recrutement de ces collaborateurs s'est fait sur une base volontaire et il est entendu que chaque participant donne priorité aux tâches quotidiennes de sa propre bibliothèque avant de consacrer du temps au développement de *BREF*. Par ailleurs, les collaborateurs externes ne sont pas rémunérés par la BNQ puisqu'ils contribuent au projet dans le cadre même de leur travail.

Puisque le projet *BREF* a démarré sur la base de plusieurs ressources de références pré-existantes (voir section 1) et que le repérage de nouveaux sites pertinents est un travail imposant et de longue haleine, il n'est que naturel que la BNQ ait décidé de solliciter la collaboration de bibliothécaires travaillant en bibliothèque publique. Le fait de compter sur des collaborateurs venant du milieu des bibliothèques publiques constitue aussi un avantage important puisque la base de données vise précisément les usagers et les employés de ces bibliothèques. Il est évident que les personnes les mieux placées pour comprendre les besoins de ces clientèles sont ceux-là mêmes qui travaillent auprès d'elles. Comme le souligne le document de travail sur *BREF* (BNQ, 2000, p.2), « *Un des avantages non négligeables de cette coopération est d'assurer la pertinence de la banque, les ressources sélectionnées ayant subi l'épreuve de la pratique quotidienne.* »

Le rôle principal de ces partenaires consiste à effectuer la sélection des ressources de référence de *BREF* en suivant les critères présentés dans le document de travail. Chaque bibliothécaire participant se voit attribué, selon sa spécialisation ou ses intérêts, une ou deux catégories (correspondant aux « thèmes » de *BREF*, par exemple économie et affaires, vie quotidienne, sciences pures, etc.). Son rôle consiste alors à repérer les ressources pertinentes dans ces domaines et de les soumettre – via un formulaire de suggestion électronique mis à sa disposition sur le site de *BREF* – au Service des acquisitions et du développement des ressources documentaires et informationnelles de la BNQ. Le Service effectue alors la validation de ces suggestions en veillant à ce qu'elles correspondent bien aux politiques et objectifs de *BREF*. On s'assure aussi que l'équilibre entre le nombre de ressources dans les différentes catégories soit maintenu.

Cette division du travail permet aux différents collaborateurs de consacrer un nombre d'heures raisonnable à *BREF* sans pour autant négliger leurs autres

responsabilités, ce qui est une condition *sine qua non* pour la réussite de ce genre de projet, surtout dans le contexte québécois de rareté du personnel professionnel dans les bibliothèques publiques. Ce mode de fonctionnement assure, en moyenne, l'addition de vingt-cinq nouveaux sites chaque mois.

Comme tous ceux qui travaillent de près ou de loin à construire des répertoires de ressources Internet le savent trop bien, ce genre de travail nécessite qu'une attention constante soit portée à la mise à jour du répertoire, non seulement pour s'assurer que les nouveaux sites soient ajoutés à la banque, mais également pour vérifier que le contenu des ressources déjà cataloguées reste relativement conforme à la description qui en est faite ou, plus simplement, que les sites Web en question existent toujours! Cet incessant travail de vérification revient aux « partenaires » qui sont responsables d'assurer la mise à jour des ressources qui entrent dans la ou les catégories qui leur ont été attribuées. Toute modification ou « désélection » doit être signalée par l'entremise du formulaire électronique mentionné plus haut. En plus de cette vérification « humaine », la BNQ emploie un logiciel qui s'assure de la validité des hyperliens de façon automatique. Quoique le travail de vérification reste laborieux, la nature même de *BREF* vient faciliter les choses : les sites repérés sont généralement des ressources produites par des institutions sérieuses, on compte très peu de sites personnels. Cela contribue à assurer la stabilité et la pérennité de ces ressources de référence et, comme l'indique Alain Boucher, la fréquence à laquelle on repère des hyperliens brisés est assez faible.

L'avenir

Depuis son lancement à l'automne 2001, *BREF* a connu une croissance soutenue et est en voie d'atteindre ses objectifs en termes de ressources indexées. L'expérience de *BREF* a démontré la possibilité et la pertinence des projets coopératifs dans le milieu de la

bibliothéconomie québécoise et plus particulièrement dans l'univers des bibliothèques publiques qui, est-il nécessaire de le rappeler, comptent sur de maigres ressources humaines et matérielles. En ce sens, la BNQ agit en fonction de l'un de ses objectifs principaux, soit de « renforcer la coopération et les échanges entre les bibliothèques, en agissant comme catalyseur auprès des institutions documentaires québécoises, et stimuler la participation québécoise au développement de la bibliothèque virtuelle. »⁶ Malgré la modestie de ses moyens et de ses objectifs, surtout quand on fait la comparaison avec des projets de l'ampleur de CORC ou du Librarian's Index to the Internet, on peut dire que BREF occupe un créneau particulier en ce qu'il s'intéresse avant tout aux ressources de référence de langue française en mettant l'accent sur les sites québécois.

Je me permettrai tout de même quelques remarques un peu plus critiques avant de conclure. D'abord, comme nous l'avons indiqué, le temps de réponse BREF est souvent long, ce qui est de moins en moins toléré par les internautes contemporains. Ce problème devrait disparaître de lui-même lorsque BREF sera intégré à IRIS, le catalogue général de la BNQ. On peut en dire autant de l'absence de fonctionnalités de recherche plus poussées. Avec ses quelques 1340 fiches, la base de données peut parfois laisser sur leur faim les utilisateurs les plus gourmands. Ainsi, on ne recense (à la fin juillet 2002) que 21 sites de référence portant sur l'informatique. Par contre, la rubrique « santé et services sociaux » présente 137 ressources, ce qui semble, à première vue, tout à fait adéquat. Évidemment, BREF ne prétend pas être un répertoire exhaustif (ce qui serait assez prétentieux vu la nature de la bête Internet) et il faut garder à l'esprit qu'on se limite aux ressources de référence de langue française. La base de données a tout juste un an, on peut donc lui pardonner ce manque de profondeur dans certains domaines. Il serait bon de rappeler que l'objectif à moyen terme fixé par les responsables de BREF est de recenser un total de 2000

ressources de référence, c'est donc dire qu'on a fait plus de la moitié du chemin.

L'avenir de BREF passe, semble-t-il, par son intégration à IRIS. Tout en demeurant une collection à part (ce qui devrait permettre une recherche limitée aux notices de BREF), les notices bibliographiques seront versées dans le catalogue général. On atteindra ainsi l'un des objectifs établis lors de l'élaboration du projet, soit de permettre aux utilisateurs d'effectuer une recherche unique portant sur un vaste ensemble de documents catalogués par la BNQ peu importe leur format. Notons que c'est également la voie adoptée par le projet CORC qui fait dorénavant partie du catalogue WorldCat d'OCLC. La BNQ prévoit aussi distribuer les notices en format MARC aux bibliothèques qui en font la demande pour que celles-ci puissent, à leur tour, les intégrer à leur catalogue.

Souhaitons que la BNQ, qui s'enrichira bientôt de l'addition de la Grande Bibliothèque – projet coûteux et qu'on a justifié, entre autres raisons, par sa mission de support aux bibliothèques publiques – continuera à promouvoir la coopération entre les différentes institutions du milieu bibliothéconomique québécois.

Notes

1 En fait, l'existence d'un projet du type de CORC démontre que même ce type d'institutions peut bénéficier d'outils qui font la recension de ressources Web. CORC (Cooperative Online Resource Catalog) est une initiative d'OCLC qui vise à faciliter le catalogage coopératif des ressources académiques sur le Web. CORC a récemment été intégré à Worldcat (<http://www.oclc.org/worldcat/>), le catalogue général d'OCLC.

2 Cet article est basé en grande partie sur une entrevue avec Mme Hélène Roussel, Directrice des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence (BNQ), et M. Alain Boucher, Directeur des projets spéciaux en bibliothéconomie (BNQ). L'auteur

désire remercier ces personnes de leur précieuse collaboration.

3 Les informations statistiques présentées dans cette section proviennent du document interne de la BNQ BREF – Équilibre par centre d'intérêt. Période du 1er au 31 juillet 2002.

4 La liste des collaborateurs est disponible sur le site de BREF à l'adresse suivante: <http://198.168.27.19/collaborateurs.html> La BNQ est constamment à la recherche de nouveaux partenaires: les bibliothécaires intéressés à ajouter leur contribution sont priés de contacter la responsable par courriel (bref@bnquebec.ca).

5 Les quelques collaborateurs ne travaillant pas à la BNQ à qui nous avons parlé nous ont indiqué consacrer un nombre d'heures très variable au projet. Il semble que le temps consacré à BREF a beaucoup diminué depuis le lancement. Certains bibliothécaires n'avaient pas travaillé sur BREF depuis quelques mois au moment où nous les avons rejoints.

6 Cf. Mission. Bibliothèque nationale du Québec. (http://www.bnquebec.ca/fr/qui/qui_mission.htm). Page consultée le 6 novembre 2002.

Références

BNQ. 2000. BREF Lignes directrices du développement des collections pour les ressources Internet de BREF. (Document interne non publié)

BNQ. 2002a. BREF Équilibre par centre d'intérêt. (Document interne non publié)

BNQ. 2002b. Mission. Montréal : Bibliothèque nationale du Québec. [http://www.bnquebec.ca/fr/qui/qui_mission.htm]

Boucher, Alain et Roussel, Hélène. 2002. Entrevue en personne. 9 août 2002

La bibliothèque québécoise du futur...

Lorsque la Bibliothèque nationale du Québec s'est mise à la recherche d'un système intégré de gestion documentaire (SIGD) pour automatiser ses nouvelles installations, elle a étudié en profondeur toutes les possibilités. Elle désirait un progiciel novateur capable de répondre à ses besoins actuels et futurs. Satisfaire cette demande constituait tout un mandat, même pour les plus grands fournisseurs de SIGD. En peu de temps, la BNQ a découvert ce que les plus grandes bibliothèques du monde savent déjà : le meilleur système documentaire intégré n'est pas développé au sud de la frontière ni outre-Atlantique, mais bel et bien ici. Un choix s'est alors imposé : **BiblioMondo**.

...Le progiciel de choix!



© Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Palkau/Croft-Pelletier/Menkès Shooner Dagenais,
architectes associés

www.bibliomondo.com

3600, boulevard Thimens, Saint-Laurent
(Québec) Canada H4R 1V6

Tél. : +1 (514) 337-3000 • Téléc. : +1 (514) 337-9290

BiblioMondo

Réseau de bibliothèques électroniques

Le choix des livres dans les bibliothèques universitaires

Pierre Guilmette
Pierre.Guilmette@sympatico.ca

Le choix des livres est un volet de l'ensemble des tâches professionnelles qu'implique le développement des ressources documentaires. Cet article décrit le rôle des bibliothécaires spécialistes et l'évolution de leur fonction. Le livre occupe une place importante parmi les ressources documentaires des bibliothèques universitaires. Le choix des livres appelle un équilibre entre deux tendances opposées : la théorie de la demande et celle de la qualité. Le repérage et le choix des livres s'appuient sur une grande diversité d'outils bibliographiques. Les bibliothèques universitaires acquièrent les livres par achats, par dépôts et par dons. Les politiques de développement précisent les principales orientations des bibliothèques. L'évaluation des collections devrait aider les bibliothèques à ajuster leurs ressources aux besoins de la communauté universitaire.

Choosing books for university libraries

This article describes the role of specialized librarians and the evolution of their work. When looking at documentary resources in university library collections, we realize that books are very important. Since choosing books is one aspect of the professional tasks related to the development of documentary resources, it is important to find a balance between two opposite tendencies : the theory of demand and the theory of quality. University libraries get their books either through donations or deposit, or simply by purchasing them. Librarians use a wide variety of bibliographical tools in the process of finding and choosing books. Development policies are very important because they set the libraries, main directions. Collection evaluation should help libraries adjust their resources according to the needs of the university community.

Le développement des ressources documentaires est une fonction vitale dans tous les types de bibliothèques. Les bibliothèques universitaires y attachent généralement beaucoup d'importance en réunissant tous les bibliothécaires spécialistes au sein d'une division consacrée au développement, à la gestion et à l'exploitation des ressources documentaires. Cette fonction professionnelle comprend plusieurs aspects tels que l'évaluation des besoins documentaires, le choix des ressources, les politiques de développement, la gestion du budget d'acquisition, l'élargissement des ressources documentaires périmées, le choix des ressources offertes en don, le secteur des publications gouvernementales, la préservation des documents et certaines questions reliées à la censure, au droit d'auteur, etc.

Le développement des ressources documentaires (*collection development*) dans le milieu universitaire nord-américain a été systématisé au début des années soixante avec l'apparition du *book selector* dans les bibliothèques. Par la suite, ce dernier a pris en charge une grande diversité de formats documentaires autres que le livre. L'activité du développement des ressources est aussi liée à celle des processus d'acquisition de la documentation. Le bibliothécaire spécialiste intervient fréquemment à cette étape, même si la division des acquisitions est souvent rattachée aux services techniques dans les bibliothèques universitaires.

Les artisans du développement des ressources documentaires prennent tous les jours des décisions qui influencent le contenu d'une bibliothèque, ce que les lecteurs y trouveront et ce qu'ils n'y trouveront pas. Cette fonction comprend donc une grande variété d'aspects. L'ampleur de ce segment des programmes professionnels en fait celui qui pèse le plus lourdement dans la tâche du bibliothécaire spécialiste. On le constate facilement en exerçant cette fonction pendant plusieurs années et en lisant la documentation professionnelle qui s'y rattache.

La spécialisation disciplinaire du bibliothécaire est l'objet d'un débat permanent : doit-on confier la responsabilité d'un secteur spécialisé à un bibliothécaire formé dans cette discipline ? Cette approche est soutenue par certains et l'on trouve de nombreux exemples qui appuient une telle orientation. D'autres soutiennent au contraire qu'un bibliothécaire formé au premier cycle dans une discipline peut opérer un transfert de ses compétences dans une ou plusieurs disciplines connexes. De nombreux exemples appuient à leur tour cette deuxième orientation. La multiplicité des disciplines, leurs nombreuses ramifications et le phénomène de l'interdisciplinarité ont rendu impossible dans le milieu universitaire la généralisation de la première orientation.

Il n'en reste pas moins vrai que ces bibliothécaires subissent en profondeur

l'influence disciplinaire des clientèles qu'on leur confie. Ils s'identifient aux facultés et aux départements qu'ils desservent et développent une spécialisation qu'ils n'ont pas toujours prévue au départ. L'équipe des bibliothécaires spécialistes possède collectivement une expertise professionnelle unique : on y réunit à la fois des généralistes et des spécialistes de toutes les orientations disciplinaires de l'université. Ils forment un concentré du savoir universitaire³.

Bien que les bibliothèques universitaires du Québec soient francophones, elles évoluent cependant dans un contexte où les ressources documentaires de langue anglaise exercent une domination incontestable. De plus, l'univers de la bibliothéconomie pratiquée ici est d'inspiration américaine. Cette situation contribue donc à faire de nos institutions des foyers de documentation où le français et l'anglais se disputent la première place. Le bilinguisme des bibliothèques universitaires francophones du Canada est une caractéristique omniprésente. Les bibliothèques universitaires de langue anglaise ne vivent pas ce type de dualité qui prend une telle ampleur dans le développement des ressources documentaires puisque les publications en d'autres langues que l'anglais y sont habituellement minoritaires.

Bien que tous les types de bibliothèques assurent la gestion et le développement de leurs ressources documentaires, je retiendrai ici des particularités qui sont plus spécifiques aux bibliothèques universitaires. Ces dernières appuient des programmes d'enseignement et de recherche qui vont dans toutes les directions et qui comprennent une multitude de secteurs hautement spécialisés (la communauté des professeurs et des chercheurs nous le rappelle constamment par sa présence et par son influence). Le caractère international des activités universitaires a beaucoup d'influence sur le développement des ressources documentaires. Ainsi les bibliothèques universitaires acquièrent-elles des documents dans diverses langues.

L'expression *développement des ressources documentaires* est une traduc-

tion française de l'expression anglaise *collection development* (on a parlé tout d'abord de *développement des collections* au début des années soixante-dix). La notion de ressources documentaires est aujourd'hui préférée puisqu'elle englobe tous les formats de documents. Et en anglais, le mot *collection* ou encore l'expression *library materials* ne se limite pas aux ressources imprimées.

Le développement des ressources documentaires est une spécialisation majeure en bibliothéconomie. Elle génère de ce fait une abondance de publications, de recherches et d'éléments avec lesquels tous les bibliothécaires ne sont pas également familiers. La bibliothéconomie n'échappe donc pas au phénomène de la spécialisation du savoir. On a vu surgir au début des années quatre-vingt chez nos collègues américains le concept de *collection management*. Je le traduis par *gestion des ressources documentaires*. Ce concept est lié à un courant de pensée selon lequel la notion de développement est trop réductrice des multiples réalités associées au développement des ressources documentaires⁴.

On peut distinguer trois étapes dans l'évolution de cette activité professionnelle qui a débuté par le choix de livres (*book selection, book selectors*) dans les années soixante, intégré plus tard dans les années soixante-dix à l'intérieur du développement des ressources documentaires, et qui s'est retrouvé absorbé à son tour après 1980 dans la gestion des ressources documentaires. En somme, le bibliothécaire spécialiste fait toujours du choix de livres aujourd'hui mais sa tâche a en quelque sorte explosé en de multiples facettes au cours des quatre dernières décennies.

La place du livre dans les bibliothèques

Le volume est la forme qui domine au sein de l'univers des ressources documentaires. La Bibliothèque de l'Université Laval, par exemple, possède une collec-

tion qui totalise plus de 4 200 000 documents. La collection des volumes comprend un peu plus de 2 800 000 unités physiques, soit environ 66% de la collection. Les périodiques imprimés comptent pour 20% environ (846 600 volumes)⁵. Chacune des bibliothèques universitaires membres de l'*Association of Research Libraries* a acheté en moyenne 29 518 volumes en 2000/2001 alors que ses abonnements aux périodiques couvraient 15 342 publications. En s'appuyant sur les données de l'UNESCO, on estimait en 1994 à un peu plus de 800 000 le nombre de volumes publiés annuellement dans le monde⁶. Cette production est en croissance depuis le milieu du vingtième siècle⁷, tant et si bien que les plus grandes bibliothèques universitaires acquièrent annuellement de 150 000 à 300 000 volumes⁸.

Même si elles possèdent et acquièrent deux fois et demie à trois fois plus de volumes que de périodiques, les bibliothèques universitaires ne respectent pas cette proportion dans leurs dépenses : la croissance du coût des périodiques de recherche depuis plus de vingt ans a inversé les proportions dans la deuxième moitié des années quatre-vingt. Une comparaison entre les bibliothèques universitaires et les bibliothèques publiques nous apprend que ces dernières ont continué à dépenser davantage pour les livres que pour les périodiques⁹. Aujourd'hui, les bibliothèques universitaires disposent d'un budget moyen annuel d'acquisition de US 6 000 000 \$, ce qui représente environ 38% de leur budget global. Elles en consacrent environ 31% aux volumes et 57% aux périodiques¹⁰. On le voit, la part des volumes diminue alors que celle des périodiques augmente. Il faut noter ici que la croissance du coût des périodiques s'accompagne d'une diminution du nombre des abonnements. Les bibliothèques universitaires pratiquent en quelque sorte un sous-développement des ressources documentaires, volumes et périodiques principalement, qui se traduit depuis dix ans par une forte croissance du prêt entre bibliothèques¹¹ et une diminution constante de la fréquentation sur place, de la consultation documentaire (référence) et du nombre de publications prêtées.

Si on constate la désertion des bibliothèques universitaires par leurs clientèles¹² et une diminution du prêt, les bibliothèques publiques, par contre, poursuivent une croissance normale sur ce plan¹³ (un examen individuel des bibliothèques universitaires nous permettrait peut-être de découvrir quelques exceptions qui résistent à la tendance générale).

Évolution des idées sur le développement des ressources documentaires

L'histoire du développement des collections se confond probablement avec celle des bibliothèques. Les bibliothécaires de l'Antiquité et du Moyen Âge ont pratiqué une approche du développement des ressources basée sur la constitution elle-même de leurs bibliothèques. L'invention de l'imprimerie a favorisé une multiplication des écrits et une plus grande diffusion du savoir et la production des livres imprimés a influencé le développement des bibliothèques.

Le plus ancien ouvrage consacré au développement d'une collection de bibliothèque est sans doute l'*Advis pour dresser une bibliothèque* de Gabriel Naudé (1627)¹⁴. Il a été suivi de plusieurs autres parmi lesquels on cite souvent Gabriel Peignot, dont le *Manuel du bibliophile*, ou *Traité du choix des livres* a paru en 1823¹⁵. Au vingtième siècle, plusieurs ouvrages ont été consacrés au choix de livres. G. Edward Evans en présente une synthèse dans le quatrième chapitre de *Developing Library and Information Center Collections*¹⁶. Ce texte ne figure pas dans la 4e édition (2000). On peut cependant en consulter une version dans le Web¹⁷. *Selection Process: Theory* est un exposé de 45 pages sur les conceptions développées par des auteurs contemporains de langue anglaise sur le choix de livres. Un tableau de deux pages¹⁸ présente une synthèse des conceptions de six auteurs : McColvin (1925)¹⁹, Drury (1930)²⁰, Haines (1950)²¹, Ranganathan (1952)²², Broadus (1981)²³ et Curley & Broderick (1985)²⁴.

Le rêve d'une bibliothèque universelle contenant tous les écrits de l'humanité est devenu incompatible avec la multiplication des volumes publiés de Gutenberg à aujourd'hui : il a donc fallu se résoudre à choisir les publications susceptibles de répondre aux attentes de nos lecteurs. Malgré cela, les bibliothèques universitaires collectionnent des millions d'ouvrages. Chacun a fait l'objet d'un choix, d'une décision finale d'acquisition. Cela représente donc une tâche considérable. Le choix des collections est lié aux programmes d'enseignement et de recherche que l'université ne cesse de développer. C'est donc un processus à la fois stable et en évolution. Peut-on s'appuyer sur des règles définies qui permettraient de préciser les paramètres de cette tâche professionnelle? Il ne semble pas. Richard K. Gardner observe à ce propos :

Those who are new to materials selection in libraries want, and anticipate that they will be given, hard and fast rules for selection – definite guidelines that can be followed, at least in the majority of situations. Unfortunately this is not the case. Selection is an art, not a science. All we can do here is to outline the various theories of selection, explain the problems that are likely to be encountered, offer something of our own philosophy of selection, and then encourage individuals to develop their own. Furthermore a philosophy of materials selection does not spring up full-grown; it matures slowly as the person acquires more and more experience in the field. In addition, even after the development of a personal philosophy of selection, much of its application and use will depend on the actual situation in which the librarian works²⁵.

Le caractère complexe de cette tâche conduit les artisans du choix des livres à une multitude d'activités connexes, aussi bien à l'extérieur de la bibliothèque qu'à l'intérieur. Dans sa description du programme de gestion des ressources documentaires, William Wortman décrit les activités multiples d'un bibliothécaire

spécialiste en humanités qui occupe une double fonction de référence et de choix des publications dans une bibliothèque universitaire de taille intermédiaire²⁶. Voici le début de cette description :

I find myself dealing almost constantly with matters involving the collection, with colleagues, students, and faculty, and also with publishers and the subjects I am responsible for. Beside my desk is a book truck loaded with books awaiting decisions about whether to mend, rebind, replace, send to storage, or discard. In my in-box are a fresh batch of publishers' catalogs, slips from our approval plan vendor, slips for books newly catalogued, and mail, some of it requests or suggestions from faculty about library materials. The door is open, the telephone is ringing...

Ce texte paru en 1989 ne tient pas compte de l'impact du courriel, du Web, de la formation documentaire, des comités de bibliothèques, etc. Les fonctions rattachées au choix des publications vont bien au-delà de la seule lecture des recensions dans les publications bibliographiques.

L'examen des ouvrages anglo-américains consacrés au choix de livres dans les bibliothèques nous aide à distinguer deux principaux courants de pensée : d'une part la théorie de la demande, d'autre part la théorie de la qualité. Doit-on choisir les livres en fonction du besoin et des demandes de la clientèle ou en fonction de la qualité du contenu? La plupart des bibliothécaires adoptent une position située entre ces deux pôles. Lionel McColvin soutient que les bibliothèques publiques, financées par les contribuables, doivent offrir à ces derniers une collection de livres qui réponde à leurs attentes; il faut donc identifier au préalable les besoins de la communauté. La bibliothèque n'offrira pas des livres sur tous les sujets mais bien sur ceux où il y a une concentration de demandes. L'achat de volumes demandés en plusieurs exemplaires est préférable à l'achat d'un nombre plus élevé de volumes en un seul exemplaire.

La location des ouvrages très demandés dans les bibliothèques publiques est d'ailleurs un prolongement de cette idée. McColvin estime par ailleurs que les préférences du public sur le plan de l'importance et de la qualité du contenu ne correspondent pas nécessairement à celles du bibliothécaire. Il faut donc trouver un compromis. Les conceptions de McColvin conduisaient à une recherche économique et sociologique pour déterminer les besoins de la clientèle aussi précisément que possible.

Cette vision comprend des éléments encore acceptés aujourd'hui. Les adeptes de cette tendance estiment que les bibliothécaires n'ont pas le droit d'imposer leurs préférences personnelles aux lecteurs et décider à leur place de ce qu'ils devraient lire. Si l'on constitue des collections avec des livres dont le contenu est inaccessible ou qui sont consacrés à des sujets qui n'intéressent pas la clientèle, on ne sera pas étonné de ne plus avoir de clientèle éventuellement. En offrant aux lecteurs des livres d'un moindre calibre mais qu'ils demandent effectivement, on pourra les amener à découvrir et à prendre goût ultérieurement à d'autres lectures d'un calibre plus élevé, en quoi la demande n'est pas toujours conforme au besoin : elle peut être suscitée artificiellement par certains facteurs comme la publicité ou la popularité provisoire d'un phénomène ou d'une tendance.

La théorie de la demande a un prolongement dans le cadre des bibliothèques d'enseignement. Ici, le personnel enseignant peut déterminer le choix des publications acquises par la bibliothèque. Dans ce cas, le rôle du bibliothécaire se limite à l'acceptation de ces choix.

Cette situation a prévalu dans les bibliothèques d'enseignement avant le virage des années soixante. L'Amérique du Nord a alors été secouée par l'effet « Spoutnik » (1957) : après avoir constaté l'avance de l'U.R.S.S. dans la course de l'espace, le gouvernement américain a investi dans la formation universitaire afin d'accélérer la recherche scientifique. Après 1960, les universités et

leurs bibliothèques ont commencé à bénéficier d'un financement plus adéquat. Les budgets d'acquisition permettaient de répondre aux demandes de la clientèle et d'aller au-delà. Avec le retour des compressions budgétaires vers la fin des années soixante-dix, les demandes de la clientèle ont eu tendance à occuper une place plus importante dans le programme d'acquisition des bibliothèques, la lecture des étudiants étant influencée par celle des professeurs (notons à ce propos que les demandes du personnel enseignant se limitent souvent à une partie ou à un aspect des disciplines qui font l'objet de l'enseignement et de la recherche). Donc, le cas des bibliothèques universitaires est intéressant : les professeurs y ont exercé très longtemps une influence déterminante et même exclusive dans le choix des publications.

Le milieu universitaire est entièrement dominé par l'influence du corps professoral et cette dernière s'exerce bien au-delà des domaines de l'enseignement et de la recherche. Dans l'univers des bibliothèques, tout au long du dix-neuvième et du vingtième siècle jusqu'au virage des années soixante, les professeurs déterminaient le choix des publications. Raven Fonfa raconte l'évolution de ce système aux États-Unis à partir des débuts de l'époque coloniale où l'on a vu surgir le *Harvard College* en 1636, la plus ancienne institution universitaire²⁷. La direction des bibliothèques était alors souvent confiée à un membre du corps professoral. L'année 1876 a marqué un virage par la fondation de la première université de recherche aux États-Unis, la *Johns Hopkins University*, et par la naissance de l'*American Library Association*. La professionnalisation des bibliothécaires a sans doute contribué à faire surgir une critique du système en place.

Alfred C. Potter, le bibliothécaire de *Harvard*, soulève les inconvénients de ce système dès 1897 dans un article paru dans *Library journal*^{28a}. En 1935, J. Periam Danton consacre sa thèse de doctorat au choix des livres dans les bibliothèques de collèges et d'univer-

sités^{28b} : il propose que le développement de la collection soit placé sous la responsabilité principale de la bibliothèque, en collaboration avec les professeurs, de manière à constituer un ensemble cohérent et unifié. L'année suivante, une étude consacrée à six bibliothèques de recherche aux États-Unis venait confirmer l'infériorité des bibliothèques universitaires²⁹ : on découvre alors que des bibliothèques de recherche comme la *New York Public Library* et la *Library of Congress* offrent des ressources documentaires mieux organisées et plus riches que celles de *Harvard University*, *University of Chicago*, *University of California* et *University of Michigan*.

D'autres critiques viendront appuyer la thèse de Danton, qui fait également paraître en 1963 une étude comparative des bibliothèques universitaires allemandes et américaines³⁰, étude qui démontre la nécessité d'une réforme du système américain à une époque où l'U.R.S.S. vient de manifester son avance technologique dans la course de l'espace. Les années soixante voient les bibliothèques universitaires américaines et canadiennes mettre en place des équipes de bibliothécaires spécialistes responsables du développement des collections.

La participation des membres de la communauté universitaire fait partie du processus de choix des livres dans les bibliothèques universitaires, le rôle des professeurs s'avérant plus déterminant que celui des étudiants. Malgré cela, une minorité seulement de professeurs participe activement aux choix des volumes étant donné que cette activité repose dans une très grande mesure sur le travail des bibliothécaires. Les demandes de la communauté universitaire s'appliquent également à d'autres catégories de ressources documentaires. Dans certains cas, celui des abonnements aux périodiques, par exemple, l'augmentation des coûts provoque une diminution marquée de la croissance des acquisitions de volumes. Ce phénomène s'est accentué dangereusement au cours des deux dernières décennies dans la plupart des bibliothèques

universitaires, et c'est pourquoi la collection des livres dans une bibliothèque universitaire doit être le fruit d'une collaboration entre les bibliothécaires et les membres de la communauté.

La théorie de la qualité s'appuie sur une perception différente de celle de la demande, bien qu'elle en soit complémentaire. Dans cette perspective, on estime que l'une des fonctions de la bibliothèque est de contribuer à la formation et au perfectionnement des lecteurs. Cette orientation a des racines profondes dans la tradition des bibliothèques : dès 1627, Gabriel Naudé aborde le sujet de la qualité des livres dans le quatrième chapitre de l'*Advis pour dresser une bibliothèque* en précisant de quelle qualité et dans quelles conditions ils doivent être.

Les nombreux répertoires des meilleurs livres ou bibliothèques idéales parus au cours du vingtième siècle, et même avant, témoignent de cette préoccupation de choisir les volumes qui méritent de figurer dans une bibliothèque. On trouve depuis fort longtemps des périodiques bibliographiques qui analysent le contenu d'ouvrages choisis à l'intention des bibliothèques. Citons à titre d'exemples *Choice* et le *Bulletin critique du livre français*. Le volume de Helen Haines, *Living with books : the art of book selection*, est très représentatif de la théorie de la qualité. Cet ouvrage est devenu un classique du choix de livres. Selon l'auteur, le choix de livres dans une bibliothèque doit contribuer au développement intellectuel du lecteur. Il faut donc choisir à son intention des ouvrages de qualité qui répondent à cet objectif. Par ailleurs, il faut tenir compte des besoins de la clientèle desservie. Au début de son ouvrage, Helen Haines développe des idées intéressantes sur la valeur du livre et de la lecture.

Bien que les ouvrages de McColvin et de Haines aient été écrits en fonction de la bibliothèque publique, les principes qu'ils développent sont applicables à l'univers des bibliothèques universitaires (il faut noter ici par ailleurs que l'essor des bibliothèques

publiques a précédé celui des bibliothèques universitaires).

Outils pour le choix des livres

Le choix des livres s'appuie sur la base des publications éditées au Québec, au Canada, dans la francophonie et dans l'univers anglophone. Toute bibliothèque est influencée dans son choix de livres par le milieu géographique où elle se trouve. L'estimation de la production canadienne serait de 20 848 titres en 1998 selon la *Bibliothèque nationale du Canada*³¹. Par contre, *BookWire* (R.R. Bowker) estime la production canadienne à 51 224 en 1999, 53 077 en 2000 et 43 536 en 2001³². La même source évalue la production américaine à 119 357 en 1999, 122 108 en 2000 et 114 487 en 2001. Les données pour 2001 sont préliminaires. Dans l'univers de la production du livre de langue française, la France a une production annuelle de 50 000 titres approximativement³³. Le nombre de volumes publiés est difficile sinon impossible à mesurer exactement, faute de savoir ce que les statistiques incluent et excluent dans le calcul de ces données. Dans l'univers nord-américain, la production du livre de calibre universitaire se situe actuellement autour de 70 000 titres par an³⁴. Si on accepte une estimation de la production nord-américaine de 170 000 titres (États-Unis, 120 000, Canada, 50 000), le livre de calibre universitaire représenterait une proportion de 40% environ. La bibliothèque universitaire francophone doit donc ajouter vraisemblablement 40% de la production française (20 000 volumes environ) aux 70 000 ouvrages nord-américains, ce qui représente une base de 90 000 titres environ.

Il faut observer ici que la clientèle des bibliothèques universitaires fait appel à une certaine variété de livres populaires, journalistiques, bandes dessinées, littérature de jeunesse, etc. qu'on retrouve normalement en plus grande quantité dans le réseau des bibliothèques publiques. C'est un segment qui s'ajoute à la production des ouvrages de calibre universitaire.

La bibliothèque universitaire réalise le dépistage des volumes à partir de sources bibliographiques diverses qui appartiennent à quelques grandes catégories : répertoires d'ouvrages disponibles, publicité des éditeurs, recensions de volumes récents, bibliographies nationales, ressources documentaires dans Internet, répertoires de volumes choisis, listes d'acquisitions récentes. Cette nomenclature n'est toutefois pas exhaustive. La lecture de plusieurs sources est devenue incontournable pour les artisans du choix des livres et malgré la présence de recoupements, elles sont complémentaires.

Les répertoires d'ouvrages disponibles offrent une description globale des publications récentes qui peuvent être commandées dans le réseau des librairies. *Les livres disponibles* pour la production française, *Books in print* pour la production américaine, sont des répertoires indispensables pour l'identification de cette production. Ils ont leurs équivalents dans la plupart des pays industrialisés. On leur préfère cependant des publications périodiques (hebdomadaires ou mensuelles) pour le dépistage courant des nouveautés, par exemple *American Book Publishing Record* pour le marché anglo-américain ou *Livres hebdo* pour le marché français. Les listes d'ouvrages à paraître se consacrent au signalement d'ouvrages en cours d'édition; c'est une source complémentaire utile qui présente cependant un inconvénient mineur : quelques projets d'édition sont abandonnés dans le cours du processus. On risque alors de chercher des livres qui ne paraîtront pas.

La publicité des éditeurs est une source importante d'information même si elle est conçue dans une perspective commerciale. Les bibliothèques reçoivent ainsi une grande variété de catalogues et de feuillets publicitaires qui décrivent les publications récentes. Cette description offre souvent une bonne idée du contenu. Avec l'Internet, cette information va un peu plus loin : certains éditeurs diffusent parfois des extraits significatifs des ouvrages dans le Web. Aujourd'hui, la diffusion des livres

emprunte la voie électronique sans nécessairement renoncer aux avantages du support imprimé. Les librairies assurent le relais entre les éditeurs et les bibliothèques. Elles jouent un rôle très important dans l'acheminement des ouvrages disponibles sur le marché, plusieurs libraires participant activement au choix de livres des bibliothèques universitaires en leur proposant l'acquisition de publications spécifiques.

Les recensions de volumes récents offrent l'avantage de présenter une évaluation plus objective que celle des éditeurs commerciaux. Par contre, les recensions mettent plus de temps à paraître. Les index de recensions de volumes, *Book Review Digest* et *Book Review Index*, totalisent un nombre de titres inférieur à la production nord-américaine (certains ouvrages font l'objet de plusieurs recensions alors que d'autres n'en reçoivent aucune). Malgré ces lacunes, la lecture de certains outils bibliographiques comme *Choice*, le *Bulletin critique du livre français* ou *Canadian Book Review Annual* facilite le choix des livres à partir d'évaluations objectives. En plus des périodiques à caractère bibliographique qui couvrent un ensemble de disciplines, on trouve une grande diversité de recensions de volumes dans des périodiques généraux et spécialisés. Par exemple, *Book Review Index* identifie des recensions de volumes parues dans plus de 300 périodiques.

Les bibliographies nationales répertorient exhaustivement toutes les publications parues dans le pays. Elles s'appuient sur le dépôt légal. La *Bibliothèque nationale du Canada* offre un ensemble de services bibliographiques destinés à favoriser la gestion des ressources documentaires dans les bibliothèques canadiennes³⁵. D'autres institutions comparables telles que la *Bibliothèque nationale du Québec*, la *Library of Congress* et la *Bibliothèque nationale de France* ajoutent un complément incontournable aux systèmes bibliographiques commerciaux. La bibliographie nationale fait parfois l'objet d'une publication distincte mais on a

accès à ce contenu bibliographique dans le catalogue informatisé des bibliothèques nationales.

Le phénomène Internet a quant à lui fait surgir des ressources nouvelles dans l'univers des outils utilisés pour le choix des livres : tandis qu'un répertoire bibliographique tel que *Books in Print* affronte aujourd'hui la concurrence du catalogue d'Amazon, les librairies électroniques s'imposent aussi bien dans le commerce électronique du livre que dans l'univers des répertoires bibliographiques. On trouve sur le Web une grande quantité de ressources spécifiques au domaine du choix des livres. AcqWeb, par exemple, présente une bonne variété de ressources et d'informations reliées à l'acquisition et au choix des publications³⁶. Il existe aussi des listes électroniques de discussion, telles que COLLDV-L, qui se consacrent à des questions spécifiques au développement des collections³⁷. En somme, l'usage de l'Internet a enrichi le travail et les méthodes utilisées dans le développement des ressources documentaires³⁸.

Comment déterminer l'ensemble des volumes qu'il faut acquérir et aussi ceux qui ne le méritent pas? Dispose-t-on d'instruments bibliographiques adéquats? La constitution de bibliographies choisies est devenue une nécessité lorsqu'on a assisté à la multiplication des livres imprimés au seizième siècle³⁹. Plusieurs bibliographes ont consacré beaucoup d'efforts à établir des répertoires normatifs d'ouvrages qui se distinguent par la qualité de leur contenu. Les bibliothèques idéales s'inscrivent d'ailleurs dans cette tradition⁴⁰.

Par exemple, la bibliothéconomie nord-américaine a développé des répertoires normatifs de volumes comme *Books for College Libraries*⁴¹, dont la 2e édition répertorie un ensemble de 40 000 volumes, ou encore *Choice*, qui présente depuis 1964 l'évaluation de quelque 6 000 volumes par an. Une fois l'an, dans le numéro de janvier, *Choice* présente une sélection des meilleurs livres et ressources électroniques qui ont fait l'objet d'une analyse au cours de l'année précédente, « Outstanding Academic Titles ».

Les guides bibliographiques disciplinaires constituent en outre une source adéquate pour identifier une grande variété d'ouvrages essentiels : ils sont habituellement rédigés par des auteurs qui connaissent très bien l'univers documentaire de ces disciplines. Bien que ces divers outils n'aient pas un caractère exhaustif et absolu, ils aident les bibliothécaires à constituer des collections où on devrait pouvoir trouver la quasi totalité des ouvrages incontournables.

La plupart des bibliothèques établissent des listes d'acquisitions récentes que l'on consulte maintenant dans le Web. On a identifié dans toutes les disciplines des bibliothèques qui dominent par la qualité de leur collection; leurs acquisitions récentes deviennent ainsi une source d'inspiration pour le choix de volumes dans les autres bibliothèques.

En conclusion, les sources destinées à soutenir le développement d'une bibliothèque universitaire sont abondantes. On peut difficilement assurer le développement cohérent d'une bibliothèque de recherche sans un recours constant à une grande diversité de sources. Il n'existe pas ici de recette infaillible pour conduire à un succès facile et rapide. La construction d'une collection est une œuvre de longue haleine; un art dont on obtient parfois la maîtrise avec une longue expérience.

Modalités du développement

Les bibliothèques universitaires acquièrent au moins deux fois plus de volumes qu'elles n'en achètent. C'est un écart significatif. On établit donc une distinction entre les volumes achetés et ceux qui s'ajoutent à la collection sans avoir fait l'objet d'une commande spécifique. Voyons tout d'abord le cas des volumes achetés.

Un grand nombre de monographies sont identifiées et commandées à la suite de décisions individuelles et de propositions d'achat venant des membres de la communauté universitaire. On acquiert

systématiquement certains ensembles de volumes comme des collections, les publications de certains éditeurs, celles d'organisations internationales, etc. On parle souvent alors de commandes permanentes qui permettent, théoriquement tout au moins, d'obtenir tous les éléments d'un ensemble. Les grandes bibliothèques font généralement appel à plusieurs fournisseurs, dont certains sont des grossistes qui effectuent un choix de livres selon des critères précis déterminés au préalable par les bibliothèques. Dans ce cas, les bibliothèques font le choix des volumes lors de la réception avec un privilège de retour qui ne doit pas excéder 10% des volumes expédiés par le grossiste.

Il y a une grande différence entre les tâches rattachées au choix des volumes et à leur acquisition. Les bibliothèques universitaires séparent administrativement les acquisitions, perçues comme un service technique sans relation directe avec la clientèle, et le choix des publications, intégré dans un service public lié très souvent à la référence ou aux activités de consultation documentaire. Les responsables du choix de volumes interviennent fréquemment avec le personnel des acquisitions dans une foule de circonstances liées à la gestion des ressources documentaires. Le choix des fournisseurs doit donc tenir compte de leur capacité à répondre aux attentes des bibliothèques universitaires. On ne doit pas oublier ici le caractère spécialisé des bibliothèques universitaires au service d'un lectorat engagé dans l'étude, l'enseignement et la recherche.

Les statistiques compilées par l'*Association of Research Libraries* nous révèlent que les volumes achetés représentent moins de la moitié des volumes acquis dans l'ensemble des bibliothèques universitaires⁴². Pour l'année 2001, le ratio des volumes achetés est de 1,60 alors que celui des volumes acquis est de 3,91. Le segment des volumes acquis autrement que par achat se compose principalement de publications officielles éditées par les gouvernements et les organisations internationales et de dons qui proviennent de sources di-

verses. Les publications officielles font l'objet d'un choix global lorsque la bibliothèque devient dépositaire des documents d'un éditeur. Par la suite, ces publications sont intégrées aux collections d'une manière systématique.

Les livres offerts en don posent par ailleurs le problème de leur acceptation par les responsables du choix de volumes. La gestion des dons présente divers problèmes que l'on tente de résoudre par l'application d'une politique qui n'est pas toujours suivie. On considère comme don toute publication reçue qui n'a pas fait l'objet d'une commande individuelle ou collective (commande permanente, dépôt, etc.). La majorité des dons se compose d'ouvrages qui ne méritent pas de figurer sur les rayons d'une bibliothèque de recherche. Leur examen demande un travail souvent disproportionné par rapport aux bénéfices. Malgré cela, on découvre parfois parmi les dons quelques publications rares qu'on n'aurait pas obtenues autrement. On trouve par exemple dans les bibliothèques universitaires une trace des bibliothèques personnelles et des choix de lecture des professeurs qui y ont enseigné, plusieurs de ces ouvrages portant une dédicace qui témoigne d'une relation personnelle avec l'auteur.

Les compressions budgétaires ont amené les bibliothèques à rationaliser davantage le développement des ressources documentaires : quels sont les critères sur lesquels s'appuie le choix des livres? Une bibliothèque francophone met-elle l'accent sur les publications de langue française dans toutes les disciplines? La bibliothèque universitaire acquiert-elle toutes les publications des professeurs rattachés à l'université? La production des éditeurs de calibre universitaire est-elle préférée à celle des éditeurs commerciaux? Le degré de développement des collections est-il assujéti aux priorités d'enseignement et de recherche? Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles tentent de répondre les politiques de développement qui servent à préciser les orientations que privilégient les bibliothèques universitaires.

L'une des cinq lois de Ranganathan précise que la bibliothèque est une organisation en expansion (« A library is a growing organism »). La croissance des collections conduit à un problème d'espace et ce problème est accentué par la croissance du nombre des publications éditées. Il faut maintenant exercer une surveillance des collections afin d'en retirer les éléments qui offrent moins d'intérêt qu'autrefois. L'élagage est une conséquence de la croissance rapide des bibliothèques universitaires au cours des années soixante et soixante-dix. Si le concept d'élagage ne s'imposait pas au dix-neuvième siècle et même au début du vingtième, on ne peut plus éviter aujourd'hui de l'intégrer dans le cadre d'un programme de développement des ressources documentaires. L'élagage rationnel des collections doit être soumis à des règles qui sont généralement précisées dans les politiques de développement.

Enfin, si les bibliothèques universitaires achètent moins de livres aujourd'hui qu'autrefois, on serait tenté de croire qu'elles concentrent leur choix sur les livres les plus importants. Des recherches récentes soulignent pourtant un recul dans l'acquisition des ouvrages de première qualité⁴³. Nos collections de volumes accusent-elles un déficit sur le plan de la qualité globale? Cette question soulève la nécessité de consacrer des efforts à l'évaluation des ressources documentaires afin de vérifier si les collections répondent adéquatement aux besoins actuels des communautés universitaires. Certaines disciplines, les humanités par exemple, accordent beaucoup d'importance au livre⁴⁴. Elles sont en conséquence défavorisées par la priorité accordée aux périodiques. L'évaluation des collections est devenue, répétons-le, une nécessité incontournable pour les bibliothèques universitaires⁴⁵.

Conclusion

Le choix des livres est un des éléments les plus importants dans l'organisation d'une bibliothèque universitaire. Il en détermine le contenu. Cela explique

pourquoi on a placé l'équipe des bibliothécaires responsables de ce choix sous l'autorité d'un adjoint au directeur de la bibliothèque⁴⁶. Les artisans du choix des livres sont conduits à intervenir dans tous les secteurs de la bibliothèque universitaire : acquisition, référence, catalogage et classification, formation documentaire, comités de la bibliothèque, etc. Cela pose éventuellement une difficulté au niveau des rapports entre les divisions administratives, surtout dans les bibliothèques universitaires de grande taille où les fonctions deviennent de plus en plus compartimentées et spécialisées.

De plus, la formation à la gestion des ressources documentaires dans les écoles de bibliothéconomie répond-elle aux besoins du milieu? Est-ce un secteur négligé dans la formation des bibliothécaires? Cette question trouve un écho dans diverses études consacrées à la formation et au perfectionnement professionnel des bibliothécaires spécialistes⁴⁷. Il est nécessaire de maintenir un niveau élevé dans la formation de ce personnel.

Enfin, le phénomène du numérique bouleverse l'univers des bibliothèques. Nous ne savons pas encore à quel degré. Dans l'univers du choix des livres et de la gestion des ressources documentaires, il faut reconnaître qu'une transformation est en cours⁴⁸. Nous devons apprendre à intégrer la documentation numérisée dans la croissance des bibliothèques universitaires.

Notes

1 Plusieurs ouvrages présentent une vision globale de la gestion des ressources documentaires. Consulter : *Collection Management : a New Treatise*. Edited by Charles B. Osburn and Ross Atkinson. JAI Press, 1991; *Collection Management for the 21st Century : a Handbook for Librarians*. Edited by Gary E. Gorman and Ruth H. Miller. Greenwood Press, 1997; *Collection Management in Academic Libraries*. Edited by Clare Jenkins and Mary Morley. 2nd edition. Gower, 1999; G. Edward Evans, *Developing Library and Information Center Collections*.

With the assistance of Margaret R. Zarnosky. 4th edition. Libraries Unlimited, 2000; Peter Clayton and Gary E. Gorman, *Managing Information Resources in Libraries : Collection Management in Theory and Practice*. Bibliography compiled by Adela Clayton. Library Association Publishing, 2001. La documentation disponible en langue française est moins abondante. On peut consulter néanmoins deux ouvrages de Bertrand Calenge : *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*. Éditions du Cercle de la librairie, 1994, et *Conduire une politique documentaire*. Éditions du Cercle de la librairie, 1999.

2 La structure organisationnelle des acquisitions et de la gestion des ressources documentaires dans les bibliothèques a fait l'objet d'une étude intéressante : William Fisher, «Impact of Organizational Structure on Acquisitions and Collection Development», *Library collections, acquisitions, & technical services*, vol. 25, no 4, 2001, pages 409-419.

3 Gaëtan Drolet et Gilles Paradis, «Le bibliothécaire spécialiste à l'université», *Documentaliste*, vol. 20, no 2, 1983, pages 46-51, vol. 20, no 3, 1983, pages 101-107.

4 Paul H. Mosher, «Collection Development to Collection Management : Toward Stewardship of Library Resources», *Collection management*, vol. 4, no 4, 1982, pages 41-48.

5 Ces données sont extraites d'un document interne préparé par Claude Bonnelly, *Présentation au Conseil d'administration de l'Université Laval*. Québec, Bibliothèque de l'Université Laval, 2001, page [15].

6 William S. Lofquist, «International Book Title Output : 1990-1994», dans *The Bowker Annual : Library and Book Trade Almanac*, 42nd edition, R.R. Bowker, 1997, page 520.

7 Cette production est passée de quelque 128 000 titres en 1950 à un peu plus de

680 000 en 1980. Consulter à ce sujet le tableau préparé par William Wortman, *Collection Management : Background and Principles*. American Library Association, 1989, page 54.

8 *ARL Statistics 2000-01 : a Compilation of Statistics from the One Hundred and Twenty-Four Members of the Association of Research Libraries*. Compiled and edited by Martha Kyrillidou, Mark Young. Association of Research Libraries, 2002. Il faut distinguer ici entre le nombre des volumes achetés et celui des volumes acquis. *University of Toronto*, par exemple, a acheté 159 061 volumes en 200/2001 alors que le total des acquisitions s'élève à 232 783. Pour cette même année, les trois membres de l'ARL au Québec présentent les statistiques d'acquisition suivantes : *McGill* (33 955 / 51 766), *Université de Montréal* (25 431 / 49 596), *Université Laval* (24 964 / 64 387). *Harvard* domine dans le milieu universitaire avec une acquisition globale de 292 140 volumes dont environ 156 000 achats.

9 Un tableau comparatif des dépenses en livres, périodiques et non livres dans les bibliothèques universitaires et les bibliothèques publiques en 1972-73, 1978-79, 1983-84 et 1986-87 nous permet de constater l'apparition de ce changement en 1986-87 dans les bibliothèques universitaires. À cette époque, les bibliothèques publiques dépensaient au moins sept fois plus pour l'achat des volumes que pour l'abonnement aux périodiques. Voir William Wortman, op. cit., page 51. Des données plus récentes confirment le maintien de cette tendance en 1999-2000. Les bibliothèques publiques américaines consacrent 42,74% aux volumes et 6,35% aux périodiques. Voir le tableau « Public Library Acquisition Expenditures » dans *The Bowker Annual : Library and Book Trade Almanac*, 42nd edition, R.R. Bowker, 1997, pages 398-399.

10 Andrew Richard Albanese, «Moving from Books to Bytes», *Library journal*, vol. 126, no 14, 2001, pages 52-54. Cet article souligne également l'évolution

récente des dépenses pour les ressources électroniques dans les bibliothèques universitaires.

11 Le prêt entre bibliothèques a connu une augmentation de 109% de 1991 à 2001 selon l'Association of Research Libraries. Voir : *ARL statistics 2000-01*, page 8.

12 Scott Carlson, «The Deserted Library: Reading Rooms Empty Out – Leading Some Campuses to Add Starbucks», *The Chronicle of higher education*, November 16, 2001.

13 Barbara Hoffert, «Serving More with Less», *Library journal*, vol. 128, no 3, 2003, pages 42-44. Le prêt de volumes connaît une augmentation de 3,7% dans les bibliothèques publiques en 2002 malgré une réduction dans les budgets d'acquisition. Cette augmentation est plus élevée que celles qui ont été observées depuis le début de l'enquête de *Library journal* en 1998.

14 Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, VEB, 1963. Cet ouvrage est une réimpression de l'édition de 1627.

15 Gabriel Peignot, *Manuel du bibliophile, ou Traité du choix des livres*, Victor Lagie, 1823. 2 volumes.

16 G. Edward Evans, *Developing Library and Information Center Collections*, 4th edition, with the assistance of Margaret R. Zarnosky, Libraries Unlimited, 2000.

17 <http://lib.lmu.edu/dlc4>. Consulté le 14 avril 2003.

18 G. Edward Evans, *op. cit.*, pages 92-93.

19 Lionel R. McColvin, *The Theory of Book Selection for Public Libraries*, Grafton, 1925.

20 Francis Drury, *Book Selection*, American Library Association, 1930.

21 Helen Haines, *Living with Books*, 2nd edition, Columbia University Press, 1963, c1950.

22 Shiyali Ramamrita Ranganathan, *Library Book Selection*, India Library Association, 1952.

23 Robert N. Broadus, *Selecting Materials for Libraries*, 2nd edition, H.W. Wilson, 1981.

24 Arthur Curley, Dorothy Broderick, *Building Library Collections*, 6th edition, Scarecrow Press, 1985.

25 Richard K. Gardner, *Library Collections: Their Origin, Selection, and Development*, McGraw-Hill Book Company, 1981, page 180.

26 William Wortman, *Collection Management: Background and Principles*, pages 7-9.

27 Raven Fonfa, «From Faculty to Librarian Materials Selection: an Element in the Professionalization of Librarianship» in *Leadership and academic librarians*, edited by Terence F. Mech and Gerard B. McCabe, Greenwood Press, 1998, pages 22-36.

28a Alfred C. Potter, «The Selection of Books for College Libraries», *Library journal*, vol. 22, 1897, pages 39-44. Cité par Raven Fonfa, *op. cit.*, page 36.

28b La thèse de Danton a été soutenue à la *Graduate Library School, University of Chicago*, en juin 1935. L'auteur en présente une forme abrégée dans un article: J. Periam Danton, «The Selection of Books for College Libraries: an Examination of Certain Factors Which Affect Excellence of Selection», *The Library quarterly*, vol. 5, 1935, pages 419-456.

29 Douglas Waples, Harold D. Lasswell, *National Libraries and Foreign Scholarship*, University of Chicago Press, 1936.

30 J. Periam Danton, *Book Selection and Collections: a Comparison of German and American University Libraries*, Columbia University Press, 1963.

31 Statistiques de la production canadienne de livres. Ce document est

disponible dans le site Web de la Bibliothèque nationale du Canada: <http://www.nlc-bnc.ca/window/s241012-f.html>

32 <http://www.bookwire.com/bookwire/canadianbookproduction.htm>. Document consulté le 19 avril 2003.

33 «... la seule production française adressée à la BN en application de la loi sur le dépôt légal s'élève à environ 50 000 volumes par an» observe François Stasse dans *La véritable histoire de la grande bibliothèque*, Éditions du Seuil, 2002, page 39. Un article paru dans *Livres hebdo*, no 503, 28 février 2003, page 6, évalue la production des éditeurs commerciaux en France à 45 787 volumes en 2002.

34 «North American Academic Books: Average Prices and Price Indexes 1997-1999», dans *Bowker Annual: Library and Book Trade Almanac*, 46th edition, R.R. Bowker, 2001, pages 466-467.

35 La Bibliothèque nationale du Canada réunit dans son site Web plusieurs services offerts aux chercheurs, aux bibliothèques, aux éditeurs: <http://www.nlc-bnc.ca/6/index-f.html#bibliotheque>. Le service des nouveaux livres et Livres à paraître sont des ressources qui facilitent le dépistage des nouvelles publications canadiennes.

36 <http://acqweb.library.vanderbilt.edu/>

37 <http://www.infomotions.com/serials/colldev-1/>

38 Plusieurs études sur l'utilisation de l'Internet dans le choix des livres ont paru depuis quelques années. L'une d'entre elles aborde un aspect intéressant de cette question: Julie L. Rabine, Linda A. Brown, «The Selection Connection: Creating an Internal Web Page for Collection Development», *Library Resources & Technical Services*, vol. 44, no 1, 2000, pages 44-49. Voir aussi l'étude suivante qui aborde la question d'une manière plus générale: Sheila S. Intner, «Impact of the Internet on Collection Development: Where Are

We Now? Where Are We Headed? An Informal Study », *Library Collections, Acquisitions, & Technical Services*, vol. 25, no 3, 2001, pages 307-322.

39 Jack A. Clarke, « A Search for Principles of Book Selection, 1550-1700 », *The Library Quarterly*, vol. 41, no 3, 1971, pages 216-222.

40 Des répertoires comme *La bibliothèque idéale*, sous la direction de Franz Weyergans ou encore *La bibliothèque idéale*, sous la direction de Pierre Boncenne, ont fait l'objet de plusieurs éditions. Conçus comme des guides de lecture, ils représentent un effort pour décrire les ouvrages importants.

41 *Books for College Libraries : a Core Collection of 40 000 Titles*. 2nd edition, American Library Association, 1975. 6 volumes.

42 ARL statistics 2000-01, page 16.

43 John M. Budd, Catherine K. Craven, « Academic Library Monographic Acquisitions : Selection of Choice's Outstanding Academic Books », *Library Collections, Acquisitions, & Technical Services*, vol. 23, no 1, 1999, pages 15-26.

44 Jennifer Wolfe Thomson, « The Death of the Scholarly Monograph in the Humanities? Citation Patterns in Literary Scholarship », *Libri*, vol. 52, no 3, 2002, pages 121-136.

45 Albert N. Tabah, « Évaluation des collections », in *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*. Publié sous la direction l'ABCDEF en collaboration avec l'EBSI et l'ENSSIB. Coordonné par Bertrand Calenge, Silvie Delorme, Jean-Michel Salaün et Réjean Savard. Presses de l'Université du Québec, 1995, pages 285-296.

46 On dispose d'études intéressantes sur la gestion des services consacrés au

développement des ressources documentaires. Voir plus particulièrement : Bonita Bryant, « Staffing and Organization for Collection Development in a New Century », in *Collection Management for the 21st Century : a Handbook for Librarians*. Edited by Gary E. Gorman and Ruth H. Miller. Greenwood Press, 1997, pages 191-206.

47 *Recruiting, Educating, and Training Librarians for Collection Development*. Edited by Peggy Johnson and Sheila S. Intner. Greenwood Press, 1994.

48 Joseph Branin, Frances Groen, Suzanne Thorin, « The Changing Nature of Collection Management in Research Libraries », *Library Resources & Technical Services*, vol. 44, no 1, 2000, pages 23-32. Version électronique disponible à : <http://www.arl.org/collect/changing.html>

La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.

Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.

Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.

Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.

LIBRAIRIE MERCIER

librairie agréée,
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6
Téléphone : (450) 435-0581
Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe
Arts et histoire
Littérature
Scientifiques
Médicaux
Service de recherche

La veille informationnelle

Implantation d'un système de veille en milieu professionnel¹

Isabelle Moreau, analyste-rechercheur
Service d'information
CDP Capital
imoreau@cdpcapital.com

Présentation d'une démarche possible afin de mettre sur pied un système de veille informationnelle en milieu professionnel. Cette approche comporte trois phases : la première étape touche la recherche des ressources du milieu, les sites Internet spécialisés; viennent ensuite le stade de l'implantation des services d'alertes par le biais des bases de données et, enfin, celui de l'exploitation des agents intelligents de recherche.

La veille informationnelle

De nos jours, le temps est une denrée rare, une ressource privilégiée. La vie devient une course effrénée où tout un chacun tente de se démarquer et de performer. Ce contexte de réussite procure à l'information un statut privilégié, elle constitue un bien essentiel. Toutefois, l'information représente également un terrible casse-tête pour bien des professionnels qui croulent littéralement sous des masses de papier et de documents électroniques. Avec la démocratisation de l'accès à l'Internet, les problèmes liés à l'information se sont multipliés, notamment au niveau de la quantité et de la qualité. Bref, les individus doivent demeurer concurrentiels dans un milieu où l'information pullule, où la technologie évolue rapidement et où le temps est pratiquement une ressource en voie d'extinction.

Trêve de constats négatifs et alarmistes : il existe des solutions. Cet article n'aspire malheureusement pas à résoudre vos problèmes de conflits d'horaire ou de surmenage, mais il peut vous aider à gérer efficacement l'interception de l'information et à organiser un système de veille informationnelle pour les usagers de votre service d'information. Le présent article a pour but de vous faire découvrir des instruments facilitant la recherche automatisée, vous permettant ainsi d'anticiper les tendances de votre milieu et de repérer les nouvelles de votre secteur. Il est basé sur l'expérience d'établissement des ser-

vices d'alertes et de veille informationnelle que les gens de l'équipe du Service d'information ont mis en place chez CDP Capital.

Pour concrétiser toutes ces attentes, trois étapes s'offrent à vous. Elles constituent une suite logique d'actions à entreprendre afin de mettre en branle un modèle de veille informationnelle adéquat. Dans un premier temps, il sera question des contributions qu'offrent les sites Internet spécialisés. Ensuite, j'aborderai le sujet des services d'alertes disponibles par l'entremise de plusieurs bases de données. Enfin, il sera question des agents intelligents de recherche.

Les sites Internet spécialisés

Avant de se lancer tête première dans l'établissement d'un système de veille informationnelle, il est important de faire le tour des ressources dont vous disposez. Par exemple, il est utile de trouver les sites Web des associations se rapportant aux champs d'intérêt de votre établissement et de profiter des services électroniques qu'elles offrent. Certaines associations disposent d'outils vous permettant d'être informés lors de modifications apportées à leur site, d'ajouts de publications ou de nouvelles. Parfois, elles disposent également de bulletins spécialisés. L'exploitation de ces ressources est un moyen très efficace d'être branché sur les tendances dans votre domaine. Vérifiez, en outre, les portails, les forums de discussions et les sites

¹ Cet article se base sur une conférence donnée à l'EBSI, le 25 février 2003, dans le cadre du cours sur la veille informationnelle donné par Christine A. Hiller.

Information watch : Implementation of a watch system in a professional environment

This article presents one possible way to set up an information watch system in the workplace. This approach involves three steps : first, research of the local resources and specialized Internet sites; second, the implementation of alert services using databases; and third, the use of intelligent search agents.

Web spécialisés (gouvernementaux, académiques ou institutionnels) : ils offrent souvent le même genre de services que les sites des associations.

De plus, voyez si vous avez accès aux sites Internet des périodiques auxquels vous êtes abonnés et/ou ceux qui se rattachent à votre domaine, car plusieurs publications vous permettent de recevoir la table des matières des derniers numéros. Ainsi, si vous disposez du périodique ou s'il est indexé dans une base de données à laquelle vous avez accès, vous pourrez également offrir un service de diffusion de tables des matières à vos clients.

Les services d'alertes

Après avoir déniché les sites importants pour votre milieu et votre domaine, il est maintenant temps de s'attaquer aux services d'alertes. Évidemment, le déploiement des services d'alertes sera grandement facilité si vous avez accès à des bases de données. Cependant, même si votre institution ne dispose d'aucun abonnement, vous pouvez tout de même développer des alertes à l'aide de certains outils disponibles sur le Web.

Avant d'approfondir la question de l'implantation d'un service d'alertes, que ce soit à l'aide de sites Internet précis ou par le biais des bases de données, il serait opportun de définir précisément ce concept et ses bienfaits. Les alertes sont des stratégies de recherche enregistrées dans des bases de données et répondant de manière automatisée aux besoins informationnels des usagers. Bref, il s'agit d'un service reçu habituellement par courrier électronique, permettant de surveiller l'information enregistrée dans une base de données sur un sujet ou une entité précise.

Les bénéfices des services d'alertes sont multiples : d'abord, ils permettent d'automatiser la recherche et, par la même occasion, d'augmenter l'efficacité des chercheurs. En outre, ils présentent l'avantage de vous tenir au courant des dernières tendances et des récents

événements tout en vous faisant économiser du temps.

Voici maintenant les étapes à suivre pour instaurer un service d'alertes structuré (pour plus de détails, voir le Tableau 1, réalisé par l'auteur). En premier lieu, il importe de bien cerner les besoins des usagers à l'aide d'une entrevue de

référence adéquate. Par la suite, il faut effectuer une recherche approfondie des sujets ou des compagnies à surveiller. Lorsque la recherche est accomplie, il peut être intéressant de rencontrer à nouveau l'utilisateur afin de préciser les aspects à couvrir. Ensuite, il faut réaliser certains tests à l'interne, notamment au niveau de l'implantation de la stratégie

Tableau 1. Procédure d'instauration d'un service d'alertes

Étapes	Procédure d'organisation d'un service d'alertes	Évaluation du temps
1	Réception de la demande (ou pro-action)	
1.1	Entretien avec le client Brève description des principales notions de service d'alertes	15 minutes
1.2	Entrevue de référence avec le client Procéder à l'entrevue de référence avec le client	15 à 30 minutes
2	Recherche	
2.1	Délimitation des stratégies de recherche Développement des plans de concepts	15 à 60 minutes
2.2	Choix des bases de données (ou sites Internet) Identification des bases de données pertinentes	15 minutes
2.3	Exécution des stratégies de recherche Application des plans de concepts aux bases de données	15 minutes
2.4	Correction et adaptation des plans de concepts Validation des sources en fonction des résultats obtenus	30 à 60 minutes
3	Période d'essai	
3.1	Évaluation des résultats obtenus Analyse des résultats obtenus (qualité et quantité) Réajustement des stratégies et du choix des bases de données	15 à 60 minutes sur 7 jours
3.2	Fin de la période d'essai Évaluation globale du projet pilote	15 minutes
4	Période d'essai avec le client	
4.1	Instauration du processus d'envoi des résultats au client Analyse quotidienne ou hebdomadaire des résultats Envoi des résultats probants selon les critères établis par le client lors de l'entrevue de référence (tri, formatage, etc.)	15 à 60 minutes par semaine
4.2	Évaluation avec le client Rencontre avec le client pour déterminer sa satisfaction Réajustements opportuns	15 à 30 minutes
5	Établissement du processus définitif d'alertes	
5.1	Fixation des alertes Derniers réajustements des alertes	15 minutes
5.2	Évaluation trimestrielle Établissement d'un rendez-vous périodique avec le client pour procéder à la révision du service d'alertes Mise à jour des besoins du client (retraits/ajouts de requêtes)	15 à 30 minutes
6	Administration	
6.1	Remplir les documents administratifs nécessaires Compléter un formulaire ou un dossier afin de conserver une trace des démarches effectuées. Ne pas oublier d'inscrire les réajustements lors de l'évaluation périodique.	15 minutes

de recherche, de la sélection des bases de données et de l'évaluation des résultats obtenus. Au moment où vous jugez que les résultats sont satisfaisants, vous pouvez débiter l'envoi des alertes. Après quelques semaines d'envois réguliers, il est opportun d'avoir un entretien avec l'utilisateur afin de mesurer son niveau de satisfaction; il est possible que des réajustements soient alors nécessaires. Finalement, lorsque vous avez procédé aux correctifs appropriés, vous devez planifier avec votre client un calendrier de rencontres afin de procéder à des ajustements périodiques. Il peut s'avérer important de conserver dans un dossier l'évolution du service d'alertes, les stratégies de recherche et les évaluations avec l'utilisateur.

Même si vous ne disposez pas d'un ou de plusieurs accès à des bases de données, vous pouvez instaurer un service d'alertes. Certains sites Internet permettent de paramétrer des stratégies de recherche et de recevoir les résultats par courrier électronique. Voici deux exemples de services d'alertes gratuits, disponibles sur le Web : *NewsAlert.com* (communiqués de presse de plusieurs journaux) et *Yahoo!* (interface anglophone, nécessite une inscription). En effectuant une recherche plus exhaustive, vous découvrirez d'autres services d'alertes intéressants et gratuits. De plus, il existe plusieurs bases de données gratuites sur Internet, notamment les bases de données de l'Université de Lyon (<http://urfist.univ-lyon1.fr/gratuits/index.php>). Elles ne disposent toutefois pas nécessairement de services d'alertes gratuits. Pour contrer ce problème, vous pouvez effectuer des tests, conserver les stratégies de recherche concluantes et les relancer de façon périodique dans les bases que vous aurez sélectionnées.

Il est cependant plus intéressant de disposer de bases de données reconnues dont les fonctionnalités sont plus développées. Plusieurs de ces bases offrent un service d'alertes, notamment *Factiva*, *Nexis*, *EbscoHost*, *EIU*, *Eureka*, *OneSource*, *Hoover's*, *Dialog*, etc. Avant d'implanter une ou plusieurs alertes, il importe de bien étudier les particularités

de la base de données en question, car elles ont toutes leurs spécificités.

Dans les deux cas, vous devez porter une attention particulière aux caractères

accentués, car certains systèmes ne les traitent pas de manière adéquate, notamment *Factiva*. De plus, certaines bases de données recherchent les expressions automatiquement, d'autres non. Il

Tableau 2. Typologie des agents intelligents de recherche

Typologie des agents intelligents	Caractéristiques et fonctionnalités
Agents intelligents de recherche	« Les agents de recherche sont là pour optimiser la recherche d'informations sur Internet. Utilisez-les pour vous repérer facilement sur la toile et trouver rapidement l'information dont vous avez besoin. » (Agentland, 2003) Fonctions • Repérer l'information • Rapatrier l'information • Optimiser la recherche sur le Web De plus • Les propriétés varient d'un agent à l'autre • L'utilisation nécessite une préparation adéquate afin d'exploiter au maximum les fonctionnalités de l'agent intelligent Astuce • Utiliser les moteurs de recherche sectoriels (spécialisés) pour augmenter la pertinence des résultats Exemples d'agents intelligents : <i>Copernic Agent Pro</i>, <i>WebSeeker</i>, <i>Strategic Finder</i>
Agents intelligents d'analyse et de traitement de contenu	Les agents intelligents d'analyse servent à traiter l'information, soit par l'indexation, le résumé automatique, la condensation ou la cartographie sémantique. Fonction • Traiter l'information d'une ou de plusieurs manières De plus • L'adaptation linguistique est parfois déficiente • Les attributs varient d'un agent à l'autre Exemples d'agents intelligents : <i>SemioMap</i>, <i>Umap</i>, <i>DigOut4U</i>, <i>AnswerChase</i>
Agents intelligents de veille et de surveillance	« Ces agents veillent sur des sites ou sur des thèmes que vous aurez définis. Utilisez-les pour être automatiquement alertés des dernières actualités dans le domaine de votre choix. » (Agentland, 2003) Fonction • Diffuser l'information De plus • Les caractéristiques varient d'un agent à l'autre • Il existe deux types d'agents de surveillance : <i>Push</i> : démarche moins active, car l'information est poussée en fonction des paramètres définis par l'utilisateur <i>Pull</i> : démarche active, le choix des pages Web à surveiller est effectué par intervention humaine Astuce • Tester les mêmes liens avec divers agents et comparer les résultats Exemples d'agents intelligents : <i>C4U</i>, <i>WebSpector</i>, <i>Check4New</i>, <i>PointCast</i>, <i>Copernic Agent Pro</i>

importe de faire plusieurs tests avant de fixer les alertes, afin d'établir un équilibre entre le nombre de résultats que vous recevrez, ce que vous êtes prêt à gérer comme *bruit* et ce que vous êtes conscient de perdre en *silence*.

Les agents intelligents

La troisième phase de l'implantation d'un service de veille consiste à employer des agents intelligents de recherche afin de collecter de l'information. Suite à une présentation du concept d'agents intelligents, il sera question de leurs caractéristiques et de leurs bienfaits. Enfin, une typologie des agents intelligents sera exposée.

Il existe plusieurs interprétations possibles au sujet des agents intelligents. En voici une qui, tout en étant simple, en explique bien le concept : « *An intelligent agent is a software that assists users and acts on their behalf. Agents perform predefined task delegated by their users. Agents can automate repetitive tasks, remember events, summarize complex data, learn, and make recommendations* » (Gilbert, 1997). En somme, les agents intelligents sont des assistants électroniques qui gèrent les tâches répétitives et routinières (Laporte, 2000).

Les spécialistes ont identifié certaines particularités que doit posséder un agent pour être qualifié *intelligent*. En ce moment, aucun agent ne rassemble toutes ces caractéristiques. Celles qui reviennent le plus souvent sont : l'autonomie (capacité de prendre des initiatives), la communication (capacité d'échanger des informations avec d'autres intervenants), la mobilité (capacité de se déplacer sur le réseau sans intervention de l'utilisateur) et le raisonnement (capacité de s'adapter à son environnement) (Agentland, 2003).

Le concept d'agent intelligent peut faire peur, car il semble très abstrait et hyper technologique. Cependant, il n'en est rien. Les agents intelligents de recherche sont généralement simples à utiliser, ils

permettent de sauver du temps, de maximiser vos ressources, d'avoir accès à plus d'informations, de surveiller des pages spécifiques sur le Web, de faciliter la collecte d'informations et d'automatiser la recherche d'information.

Il existe plusieurs typologies d'agents intelligents. Elles font généralement référence à leurs caractéristiques particulières. La typologie qui suit (voir le Tableau 2) est une compilation réalisée, en partie, à partir de l'analyse de l'extrait du livre de Carlo Revelli, *Intelligence Stratégique sur Internet* (Revelli, 2003), disponible sur le site <http://www.veille.com/>. Elle divise les agents intelligents de recherche en trois catégories : les agents intelligents de recherche, les agents intelligents d'analyse et de traitement du contenu et les agents intelligents de veille et de surveillance. Il est à noter que ces trois catégories ne sont pas mutuellement exclusives, un même agent pouvant appartenir à plus d'une catégorie, comme c'est le cas pour *Copernic Agent Pro*.

Chaque agent intelligent étant différent, il faut bien les analyser avant d'en choisir un, surtout si vous devez l'acheter. Si vous n'êtes pas familier avec le concept, je vous suggère de consulter *Agentland* (<http://www.agentland.fr/>), le portail des agents intelligents. Ce site fournit des renseignements utiles sur les agents intelligents et en recense plusieurs qui sont gratuits.

Conclusion

L'implantation d'un processus de veille informationnelle nécessite du temps et des ressources, tant humaines, financières que matérielles. Il faut en être conscient dès le départ et être prêt à investir temps et énergie, sinon le projet est voué à l'échec. Avant même de penser à planter un système de veille informationnelle au sein de votre organisation, il faut d'abord bien connaître son domaine, les associations, les portails intéressants et les périodiques généraux et spécialisés.

La démarche présentée dans cet article découle d'un raisonnement logique. Vous devez d'abord rechercher les sources auxquelles vous avez accès (abonnements électroniques, associations, etc.), maximiser leur rendement et leur potentiel et, par la suite, chercher à être *pro-actif* à l'aide des services d'alertes et des agents intelligents. Il se peut que, pour les besoins de votre organisation, l'implantation d'agents intelligents ne soit pas nécessaire. Il ne s'agit pas d'une fin en soi : si vos usagers sont desservis adéquatement par la diffusion de tables des matières et par les nouvelles disponibles par l'entremise des associations, c'est très bien. L'essentiel est de devenir indispensable à votre organisation et aux gens qui y travaillent et non de détenir des agents intelligents « high-tech ». En effet, une veille informationnelle faite avec les meilleurs outils ne remplacera jamais une bonne entrevue de référence.

Références

- Agentland. Le portail des agents intelligents. Page consultée le 15 mai 2003. Adresse URL : <http://www.agentland.fr/>
- Desouza, Kevin C. « Intelligent Agent for Competitive Intelligence : Survey of applications », *Competitive Intelligence Magazine*, vol. 12, no 4, 2001, p. 57-63.
- Gilbert, Don. *Intelligent Agents*. Page consultée le 15 mai 2003. Adresse URL : <http://maya.cs.depaul.edu/~classes/cs480/papers/ibm-iaagt.pdf>
- Laporte, Jonathan. *L'utilisation des agents intelligents dans un contexte de veille*. Page consultée le 24 février 2003. Adresse URL : www.sla.org/chapter/cecn/bulletin/Spring01/agents.html [via l'option *En cache* de Google]
- Revelli, Carlo. « Agents Intelligents » in *Intelligence Stratégique sur Internet*. Page consultée le 24 février 2003. Adresse URL : <http://www.veille.com>

La Bibliothèque Pittoresque :

Projet de bibliothèque spécialisée en culture populaire indépendante et internationale

Olivier Petitpas

pittoresque@hotmail.com

La culture populaire indépendante, qu'elle se présente sous la forme de musique, de bande dessinée ou de magazine, repose sur une structure extrêmement fragile. Les faibles moyens financiers et le personnel restreint des éditeurs qui la promeuvent rendent en effet la diffusion des œuvres malaisée et les éditeurs eux-mêmes susceptibles d'avoir à cesser leurs activités à la première malchance. Quelques personnes travaillent depuis quelques années à un projet visant à créer une bibliothèque qui archiverait et offrirait au grand public une sélection exhaustive de cette culture populaire indépendante internationale... Voici une présentation de ce projet : la Bibliothèque Pittoresque.

Lorsque j'avais sept ou huit ans et habitais la ville de Québec, j'avais l'habitude d'enfourcher ma bicyclette, de descendre jusqu'à la bibliothèque centrale et d'emprunter autant de bandes dessinées que ma carte de membre, celle de ma mère, celle de mon père ainsi que celle de mon frère me le permettaient. Ainsi chargé, je remontais vers la Haute Ville, en m'arrêtant au passage à la bibliothèque Saint-Jean Baptiste où, profitant du fait que le système de gestion n'était pas encore centralisé, je recommençais le processus. Après plusieurs années passées à répéter cette randonnée (qui prouve bien que la lecture contribue à accompagner un esprit sain d'un corps sain), les diverses séries de chez Dupuis, Dargaud et Casterman n'avaient plus de secret pour moi.

L'adolescence et la recherche de la différence qui l'accompagne tombèrent à point pour combler ce vide, me poussant à m'intéresser à la culture dite « alternative ». M'impliquant dans la radio étudiante et communautaire à Québec et Montréal, j'y travaillai comme « bibliothécaire musical » puis directeur musical, tout en conservant des émissions où je parlais régulièrement des événements culturels des deux villes. Plus je découvrais de nouveaux artistes, qu'ils fussent musiciens, bédéistes ou cinéastes, plus je me rendais compte qu'un nombre important de ceux-ci m'étaient inconnus, et qu'ils le resteraient sûrement pour très longtemps si je ne faisais pas

davantage d'efforts pour me renseigner à leur sujet. La culture populaire indépendante, qu'elle prenne la forme d'enregistrements sonores, de bandes dessinées ou de productions cinématographiques, a en effet connu ces dix dernières années une expansion sans précédent. Les *scanners*, les graveurs de cédéroms, les caméras vidéo et, surtout, l'Internet, permettent désormais à quiconque disposant d'un peu de temps et d'argent de produire et de diffuser ses propres œuvres ou celles de collègues partout à travers le monde. Une presse spécialisée (fanzines, magazines ou, plus récemment, magazines en ligne) s'est développée de façon parallèle à ce mouvement et permettrait techniquement de se tenir renseigné sur tous ses développements... mais il est malheureusement tout aussi difficile d'avoir accès à cette presse qu'aux sujets dont elle traite!

Si, à cause de faibles moyens de diffusion et de promotion, il est difficile d'accéder aux œuvres culturelles du milieu indépendant, la situation devient désespérée lorsque l'on veut accéder à celles dont les éditeurs ou les artistes ont cessé leurs activités. En effet, peu de gens impliqués dans la création de la culture indépendante parviennent à vivre de leur art, et puisque ces compagnies sont souvent gérées par seulement une ou deux personnes (en parallèle avec un travail qui, lui, permet de manger trois repas par jour!), toute trace de leurs activités a bien des chances de disparaître purement et

The Picturesque Library : a library project specializing in international and independent folk culture

Some people have been working for many years on a project aiming at creating a library that would archive as well as offer to the general public an exhaustive selection of international independent folk culture. Independent folk culture, be it music, comic books or magazine, rests on a very fragile structure. Limited staff and financial resources of publishers who promote this type of culture hamper the distribution of these works. Publishers themselves are caught in this process, which may obligate them to end their activities after the first set back. Here is a presentation of the project: the Picturesque Library.

simplement s'il s'avère que ces dernières cessent. Alors que les œuvres plus populaires survivent grâce à leur présence dans les clubs vidéos, les bibliothèques ou les centres de documentation d'entreprises disposant de plus grands moyens, la production indépendante est souvent condamnée à plus ou moins long terme à être oubliée sur les étagères de quelques radios étudiantes, de librairies usagées ou alors dans les boîtes de carton qui encombrant les appartements de ceux qui l'ont produite¹.

Cette disparition n'est pourtant pas due à un manque général de qualité. Quoique ce critère s'avère en fin de compte très subjectif et qu'il existe bien entendu, dans le monde indépendant, un certain nombre d'œuvres qui méritent probablement cet oubli, une quantité non négligeable ne pêche que par la méconnaissance dont elle souffre. C'est pour cette raison qu'il y a quatre ans, j'ai imaginé fonder une bibliothèque qui se spécialiserait dans la musique, la bande dessinée, le livre d'art et de photographie ainsi que le cinéma indépendants.

La culture dite « populaire », surtout si elle est produite de façon indépendante, n'occupe toujours qu'une petite place dans les bibliothèques conventionnelles, qu'elles soient publiques, scolaires, collégiales ou universitaires. Que ce soit parce qu'elle est victime de préjugés (ce cher Adorno!), parce qu'elle est méconnue ou qu'elle ne fasse tout simplement pas partie des politiques de développement de collection des établissements documentaires traditionnels, il reste que mes partenaires et moi croyons qu'il est primordial de s'y consacrer sérieusement.

Cette bibliothèque, que nous avons nommée « Pittoresque » puisque, à l'instar de la production indépendante, ce terme implique à la fois banalité et unicité, aura donc pour but d'acquérir, d'organiser et de mettre à la disposition du public (incluant journalistes et universitaires – musicologues, historiens de l'art, anthropologues, etc. – oeuvrant dans le milieu de la culture indépendante) une large sélection de documents issus de la culture populaire² indépendante mondiale.

Volet « Acquisition et diffusion »

Préférant ne pas se limiter à un genre et à un lieu géographique spécifiques, la bibliothèque se propose d'acquérir des documents de culture populaire venant de partout à travers le monde. Bien qu'ambitieux, le projet repose sur l'expérience de ses instigateurs dans le domaine concerné ainsi que sur un large réseau de correspondants très impliqués dans le milieu (journalistes, artistes, éditeurs, etc.), dont certains ont déjà été contactés. Par exemple, Trygve Mathiesen, musicien, rédacteur en chef du web-magazine Spot.no et consultant pour l'établissement d'une bibliothèque de musique populaire à Oslo, a accepté d'être notre correspondant en Norvège, tout comme Norio Fukuda et Akinobu Oda, rédacteurs en chef du magazine Map et responsables de l'étiquette Compass Tone, le sont pour le Japon.

Un site Internet multilingue est également en cours de préparation. Il offrira aux personnes incapables de se rendre physiquement à la bibliothèque une base de données qui constituera vraisemblablement un outil de recherche unique puisqu'il n'existe aujourd'hui, à notre connaissance, que des sites équivalents très incomplets, souvent à vocation commerciale et limités à la culture populaire d'un seul genre ou d'un seul pays³.

Volet « Éducation »

La principale raison pour laquelle la culture indépendante demeure méconnue est sans nul doute le manque de moyens de promotion dont elle souffre. La Bibliothèque Pittoresque se propose de répondre à ce manque (somme toute non imputable à un manque d'intérêt du public) par le biais de séminaires, de séances d'écoute et d'expositions basées sur des thèmes tels que les styles, les pays ou les périodes.

Non plus soumis aux impératifs de vente auxquels font face les boutiques spécialisées, les bibliothécaires de la Bibliothèque Pittoresque pourront tenter

d'ouvrir l'esprit du public à des œuvres dont ils n'auraient autrement peut-être jamais soupçonné l'existence – nous espérons en fait que le silence habituel des bibliothèques sera remplacé par un échange d'information constant! Nous tenterons de familiariser progressivement nos membres avec des aspects de la culture populaire qui leur sont inconnus tout en approfondissant ceux qui le sont déjà, ceci en respectant au mieux leurs goûts propres.

Outre les séances d'information portant sur des courants spécifiques de la culture populaire, nous informerons également le public des méthodes qu'ils peuvent utiliser pour approfondir leurs connaissances par eux-mêmes, que ce soit par le biais de l'Internet ou d'autres moyens disponibles à la bibliothèque et ailleurs (magazines, compilations, etc.).

Volet « International »

La Bibliothèque Pittoresque ne se limitera pas à la culture populaire québécoise, francophone et à celle des pays anglo-saxons, c'est à dire à la culture populaire qui dispose déjà d'un bon réseau de distribution au Québec. Comme je l'ai indiqué plus haut, nous bénéficions déjà d'un réseau de partenaires enthousiastes à travers le monde qui nous aideront à surmonter les barrières de langue et de culture pour entrer en contact avec les acteurs des scènes culturelles locales.

Les problèmes de langue qui découleraient de cette internationalisation si nous nous concentrons sur la littérature sont ici évités : la musique et les livres d'art et de photographie peuvent être appréciés dans toutes les langues, tout comme, à un certain degré, les bandes dessinées et les DVDs souvent sous-titrés.

Volet « Financement équitable »

Sans but lucratif, la bibliothèque devra bien entendu trouver un financement

externe si elle ne veut pas devenir un simple centre de location. Nous espérons survivre autant que possible par nos propres moyens, en demandant des frais d'inscription annuels à nos membres ainsi que des sommes modiques (moins de un dollar) pour chaque emprunt. Une partie de ces frais d'emprunt sera ensuite redistribuée aux éditeurs et aux étiquettes de disque, un programme informatique en cours de développement nous permettant de conserver des données précises sur leur répartition. En échange de cette redistribution des revenus, nous demanderons aux éditeurs et aux étiquettes de nous fournir leur catalogue gratuitement. Ceux d'entre eux que nous avons déjà contactés sont enthousiasmés par le projet, le danger de copie qui prévaut pour la musique étant plus que contrebalancé par la plus grande diffusion dont disposeront leurs œuvres.

Nous demanderons également des contributions à des partenaires tels que :

- Les universités, qui bénéficieront en échange d'un accès privilégié aux collections de documents rares ou de séances d'information particulières pour leurs étudiants;
- Les ambassades et centres culturels (Goethe Institut, Alliance Française, etc.), à qui nous demanderons de défrayer les coûts d'envois postaux provenant des pays qu'ils représentent en échange de la promotion de leur culture;
- Les gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux;
- Certains partenaires privés et mécènes, dans le cadre d'organisation d'événements spéciaux comme des concerts ou des expositions;
- Le public, à travers des dons en argent ou en matériel.

La bibliothèque se financera également en partie à travers la vente, par commandes spéciales, de magazines et d'autres types de documents non distribués officiellement au Canada et par l'organisation de concerts-bénéfices dont l'enregistrement pourra ensuite être offert sous forme de disques compacts.

Le lieu : Montréal

Multiculturelle et multilingue, Montréal semble être la ville idéale où établir la bibliothèque. La communauté artistique y est vibrante, comme le prouve le grand nombre d'éditeurs, d'étiquettes de disques et de commerces de biens culturels qui y sont établis. Ses grands festivals de renommée mondiale, comme le Festival de Jazz ou les FrancoFolies, présentent à chaque année une sélection d'artistes méconnus, tout comme les festivals qui leurs sont pour ainsi dire complètement dévoués (Mutek, Fantasia, Festival du Nouveau Cinéma et des Nouveaux Médias, etc.). L'enthousiasme du public montréalais pour ces événements et les réactions que nous avons eues jusqu'à maintenant face à notre projet nous laissent croire que la Bibliothèque Pittoresque pourrait bien devenir un grand succès.

Elle sera par ailleurs d'un intérêt certain pour les quatre grandes universités de la ville, chacune d'elles offrant des programmes en beaux-arts, en communication et en sociologie, ainsi que pour les cégeps, les écoles secondaires et même primaires, avec lesquelles nous pourrions éventuellement collaborer.

Et les gens dans tout ça?

Le projet de la Bibliothèque Pittoresque est principalement (et bien humblement) géré par moi-même, Olivier Petitpas. Habitant l'Asie de l'Est depuis 1999, j'ai récemment terminé un mémoire de maîtrise sur la culture populaire japonaise à l'Université de Hong Kong. Mes études m'ont permis de faire des présentations sur le sujet à des endroits tels que l'Université Yale, l'Université de Hong Kong ou à la Fondation du Japon à Osaka tout en continuant à travailler comme journaliste et traducteur indépendant. Le projet n'étant jamais bien loin dans mes pensées, j'ai profité de mes activités pour rencontrer plusieurs personnes impliquées dans le domaine de la culture dans les pays où j'ai séjourné (Chine, Japon, Hong Kong et Taïwan) et pour recruter

des correspondants un peu partout à travers le monde, processus qui se poursuit toujours. Je demeure aujourd'hui à Taïwan, attendant de défendre le sus-dit mémoire tout en préparant un voyage à travers l'Europe pour recruter de nouveaux correspondants avant de finalement rentrer à Montréal.

Annette MacIntyre, présentement bibliothécaire à Halifax, est l'autre personne impliquée dans le projet. Elle contribue au projet grâce à son savoir-faire dans les milieux de la bibliothéconomie et de la culture alternative, à ses contacts avec la SOCAN (Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et avec les organismes de financement canadiens et grâce à son implication dans diverses causes sociales.

Nabil Moursli, basé à Paris, donne généreusement de son temps pour programmer un site Web multilingue qui servira à la fois de base de données sur la culture indépendante internationale (qui, on l'espère, deviendra vite une base de données de référence) et de logiciel de gestion de bibliothèque. La première phase devrait être terminée pour Noël 2003.

L'enregistrement officiel de la bibliothèque devrait être complété alors que vous lisez ces lignes. Nous espérons présenter le projet cet automne (accompagné d'un plan budgétaire précis) au Conseil des arts du Canada, au Conseil des arts et des lettres du Québec, à la Ville de Montréal, à la Fondation Daniel Langlois, au Conservatoire de Musique ainsi qu'aux quatre universités de Montréal.

Voilà donc notre projet exposé en ces quelques lignes. L'obstacle majeur à sa réalisation est aujourd'hui, bien entendu, son financement. Nous avons préparé plusieurs versions d'un budget qui devrait nous permettre d'ouvrir nos portes au début de l'année 2005, quelles que soient les subventions que nous obtiendrons. Vos suggestions pour que celles-ci soient les plus considérables possible sont évidemment les bienvenues! Si vous disposez de matériel

dont vous ne vous servez plus – ordinateurs, lecteurs optiques, système de sécurité ou meubles de rangement – nous vous serions également très reconnaissants de nous en informer. Dans le milieu de la culture indépendante, on fait avec ce qu'on a, et les résultats sont parfois surprenants!

Références

Afterhours #17, Hiver 2003. *Ongaku no Genjô to sono Shûhen*.

Gelder, K. et Thornton, S. (éds.). *The Subcultures Reader*. New York : Routledge, 1996.

Horner, B (éd.). *Key Terms in Popular Music and Culture*. Oxford : Blackwell, 1999.

Sites

All Music Guide : www.allmusic.com
Artist Direct : www.artistdirect.com
Tatapoum : www.tatapoum.net

Notes

1 Les « bibliothécaires musicaux » ont pour tâche de classer les différents disques d'une station de radio (souvent à partir de leur propre système de classification) et de maintenir une base de donnée de ces disques, alors que les directeurs musicaux doivent se tenir au courant de l'actualité musicale, contacter les étiquettes de disque pour obtenir des copies promotionnelles de leurs albums et recommander ceux-ci aux disques-jockeys de leur station.

2 Surtout quand il n'est pas connecté au monde anglo-saxon, qui règne ici aussi.

3 Il n'existe que peu d'ouvrages qui traitent de la structure commerciale de la culture populaire indépendante. Voir tout de même (en anglais) *The Subcultures Reader* (édité par Ken Gelder et Sarah Thornton, 1996) ou *Key Terms in Popular Music and Culture* (édité par B. Horner, 1999) ou, pour les nippophones, *Ongaku no Genjô to sono Shûhen* (dossier paru dans *Afterhours* #17, Hiver 2003).

4 Il existe bien sûr plusieurs définitions de « culture populaire ». Le terme est ici utilisé pour englober tout œuvre créative dans des médiums tels que la bande dessinée, la musique ou le cinéma (sans distinction à l'intérieur de ces médiums – le cinéma d'auteur ou la musique classique diffusés de façon indépendante y sont inclus). La littérature, « pop » ou non, est déjà bien représentée dans les bibliothèques traditionnelles et ne sera donc présente que sporadiquement (par des ouvrages traitant de la culture populaire, par exemple). La faible proportion de production indépendante dans des médiums tels que la télévision ou les jeux vidéos fait qu'ils ne seront pas l'objet principal de la bibliothèque, mais ils pourraient tout de même y être éventuellement représentés.

5 Parmi les plus généraux, voir par exemple www.tatapoum.net en français et www.artistdirect.com ou www.allmusic.com en anglais.

ARGUS

Recherche de nouveaux rédacteurs et de nouvelles idées d'articles

Le comité de rédaction recherche activement de nouveaux membres pour participer au développement de la revue, c'est-à-dire au choix des orientations et des sujets, à la rédaction des chroniques et à la sollicitation d'articles

Si vous êtes intéressé, contactez soit le secrétariat de la CBPQ à info@cbpq.qc.ca, soit directement le comité de rédaction à cette adresse comite_argus@yahoo.ca



V I S A R D

La solution documentaire adaptée à vos besoins



AJARIS³ PRO

Ajaris-Pro : Gestion de base de données multimédia

- ♦ Gestion centralisée et sécurisée de documents multimédia (images fixes et animées, sons, documents composites)
- ♦ Indexation puissante
- ♦ Gestion de la confidentialité
- ♦ Interface Web : Recherches dans le catalogue, prêts, commandes



WEBFOLIO[®]

WebFolio : Gestion de documents Et Workflow sur Intranet

- ♦ Gestion intelligente et sécurisée de l'information
- ♦ Simplicité et rapidité de mise en oeuvre
- ♦ Interface unique : le Web
- ♦ Recherche structurée et en plein texte



EdiBase : Bases documentaires

- ♦ Création de bases textuelles structurées
- ♦ Fonctionnalités de recherche avancées
- ♦ Diffusion sur Internet/Intranet



BookWhere[™] 2000

BookWhere 2000 : Client Z39.50

- ♦ Recherche bibliographique sur Internet
- ♦ Exportation très flexible des notices



Academus : Gestion intégrée de bibliothèques et centres d'information

- ♦ Catalogage, recherche, prêts, périodiques, acquisitions, thesaurus multilingue
- ♦ Outil de veille, de DSI et de GED
- ♦ Souplesse du paramétrage
- ♦ Base de données puissante et sécurisée
- ♦ Confidentialité et groupes de travail
- ♦ Portail Internet, recherche et réservation, profils personnalisés, saisie à distance
- ♦ Composition de revue de presse électronique



Dip Maker : Gestion Électronique de Documents

- ♦ Logiciel de GED, Workflow et gestion documentaire
- ♦ Interface unique pour tous les documents
- ♦ Création illimitée de bases de données entièrement paramétrables
- ♦ Accès WEB publique et confidentiel

Nos services :

- Installation et paramétrage des logiciels
- Récupération et conversion des données
- Formation
- Support technique et maintenance
- Développement sur mesure
- Hébergement de catalogues

34^e congrès annuel de la CBPQ :

Polyvalence et nouvelles expertises dans une société en mouvement

Stéphane Legault

Bibliothécaire, gestion des systèmes
et du prêt, Ville de Montréal,
arrondissement Mont-Royal
stephane.legault@videotron.ca

Pour moi, le congrès est d'abord et avant tout l'occasion de parfaire mes connaissances dans le domaine des sciences de l'information. Ayant quitté l'EBSI en avril 2001, vous pouvez vous douter qu'il m'en reste encore beaucoup à apprendre avant de pouvoir me mesurer aux plus expérimentés d'entre vous. Cependant, au-delà de l'apprentissage, ce que j'aime le plus des congrès, c'est les gens !!! En effet, quoi de plus plaisant que de retrouver les collègues et de faire de nouvelles rencontres.

Si vous avez manqué le congrès, vous avez manqué quelque chose ! Le site était enchanteur, certains chanceux ont eu des chambres de luxe avec chocolats gratuits, et la nourriture fut excellente. Mais il y avait beaucoup plus que tout cela... Il y avait les ateliers !!! Afin d'apaiser votre peine d'avoir manqué ces ateliers, voici un résumé de ceux auxquels j'ai assisté.

Séminaire de pré-congrès : Les habiletés politiques

Les bibliothécaires professionnels n'étant malheureusement pas toujours reconnus à leur juste valeur, il faut parfois faire usage de stratégie pour faire passer son point de vue aux personnes influentes. Savoir décoder notre environnement, savoir écouter, savoir transmettre l'information stratégiquement et surtout, savoir mettre en valeur nos réalisations au bon moment figurent au nombre des habiletés politiques.

Malheureusement, les habiletés politiques sont souvent perçues négativement, un peu comme de la manipulation, de l'hypocrisie, etc. M. Boulard (psychologue et chargé de cours aux HEC) a bien pris soin de démystifier le tout de façon humoristique avec l'aide d'exemples concrets.

Bien entendu, M. François Boulard, nous a rappelé l'importance des rencontres et des conversations informelles dans le processus de l'appropriation du pouvoir et de l'influence.

Justement, cette dernière partie fut l'objet d'une vive discussion au sein des participants. En effet, plusieurs bibliothécaires étant des femmes, certaines se sont plaintes de la difficulté d'accéder à ces rencontres informelles. Il est malheureusement vrai que certains groupes d'hommes vont hésiter à intégrer des femmes à leurs parties de pêches, lieu de prédilection pour certaines rencontres informelles. Il est aussi difficile pour quelqu'un qui déteste le golf de discuter avec des dirigeants lors d'un tournoi. C'est à vous de faire votre place ou de profiter des autres occasions qui vous seront offertes. Ce n'est pas plus facile pour un homme de faire sa place dans un milieu de femmes, je parle en connaissance de cause ;-)

En somme, la conférence de M. Boulard pourrait se résumer en trois phrases :

- Connaissez bien votre milieu, identifiez les sources de pouvoir et les personnes influentes
- Faites votre place
- Diffusez votre information stratégiquement

Cocktail de bienvenue : Lancement du fonds Jeunesse

À la fin de la journée pré-congrès, le regroupement des CRSBP (Centre régional de services aux bibliothèques publiques) nous a clairement démontré que les habiletés politiques rapportent. En effet, Johanne Belley, (directrice générale du CRSBP Saguenay-Lac-Saint-Jean), nous a fièrement présenté le fonds Jeunesse, qui représente une somme de 570 000 \$ pour l'ensemble des CRSBP de la province.

Grâce aux habiles dirigeants des CRSBP, le gouvernement du Québec subventionne entièrement le salaire de 15 jeunes professionnels de moins de 30 ans et ayant moins d'un an d'expérience. Parmi ces jeunes, 12 bibliothécaires (dont je faisais parti à l'époque) vont acquérir une solide expérience d'un an en région. Voilà un exemple à suivre !

Conférence d'ouverture : Informer dans le chaos de la société de l'information

Philippe Le Roux de la firme Conseil stratégique Internet, V(DL)2, nous a poussés à nous questionner sur la pérennité de notre métier. Allons-nous survivre à l'Internet ? Dans une société où les gens ont de plus en plus accès à de l'information par Internet avec des moteurs de recherches de plus en plus puissants et conviviaux, nous pouvons nous demander à quoi servira le biblio-

thécaire? D'après ce que j'ai retenu malgré la puissante climatisation, nous sommes les mieux placés pour diffuser l'information. À nous de décider de faire notre place dans le monde de l'information et démontrer que nous sommes essentiels.

La révolution Internet: impact sur les bibliothécaires et leurs clientèles

Dans le premier volet de cet atelier, Louiselle Roy, directrice du programme français pour le Réseau Éducation-Médias, nous a présenté le site du réseau ainsi que le projet *Les Cyberbibliothécaires*. Ce site renferme notamment une section spécialement préparée à l'intention des bibliothécaires qui désirent mettre sur pied une politique d'accès à Internet. Je vous invite à visiter cette page au http://www.educationmedias.ca/francais/projets_speciaux/toile_et_les_jeunes/toile_bibliothecaires/index.cfm. Le projet offre aussi « des ressources aux bibliothécaires pour sensibiliser le public, les parents et aider les jeunes internautes à adopter un comportement prudent, responsable et avisé » sur le web.

Le deuxième volet de l'atelier fut une présentation des résultats d'une enquête réalisée dans six pays d'Europe et au Québec en 1997 par monsieur Christian-Marie Pons, professeur à l'Université de Sherbrooke. Cette recherche avait pour but de déterminer quelle était la représentation que les jeunes se font d'Internet ; quelle était l'utilisation réelle d'Internet par les jeunes et comment ces derniers s'appropriaient-ils cette nouvelle technologie.

De cette conférence, j'ai particulièrement retenu qu'Internet est devenu « une commodité appréciée », un peu comme ce fut le cas avec la télévision il y a quelques années. Je vous invite à lire le résumé de l'enquête à l'adresse suivante: <http://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/brodepli/quebecois-intenet.htm>.

Dîner-conférence: pour une nouvelle alliance entre les bibliothécaires et les autres professionnels de la culture

Le premier dîner « officiel » du congrès était animé par Simon Brault. Tout au long de son exposé, le directeur général de l'École nationale de théâtre a démontré la nécessité de rétablir les ponts ou de solidifier les liens existants entre les bibliothécaires et les autres professionnels du milieu culturel québécois. À l'aide d'exemples concrets tels que le Sommet de Montréal, Monsieur Brault a démontré que la place occupée par les bibliothécaires au sein du milieu culturel n'était pas celle qu'il leur revenait. Dans sa conclusion, il nous invite à prendre notre place au sein du milieu culturel et il insiste de nouveau sur l'importance d'une alliance parce « qu'avec la réingénierie de l'État qu'on nous annonce depuis quelques mois, cette alliance deviendra encore plus nécessaire et urgente que jamais ».

La révolution Internet: Deux projets de référence virtuelle

Travaillant en bibliothèque publique et rêvant d'en diriger une d'ici quelques années, la référence virtuelle fait partie de mes préoccupations. En des termes plus concrets, je m'interrogeais sur la popularité de la référence virtuelle auprès de la clientèle des bibliothèques et différents centres de documentation. À ma grande déception, il semble que ce service n'est pas utilisé à son maximum. Au-delà de mes réflexions philosophiques sur la chose, voici le résumé des deux présentations :

Madame Jennifer Trower nous a présenté la référence virtuelle telle qu'elle est utilisée chez Agriculture et Agroalimentaire Canada. Bien appuyée par une page FAQ (foire aux questions), la référence virtuelle se fait aussi via un formulaire électronique.

Par ailleurs, j'ai été particulièrement surpris d'apprendre que le nombre de demandes de références par Internet n'a pas augmenté de façon significative au cours des dernières années, le téléphone et le télécopieur étant toujours en tête des moyens utilisés par la population pour réclamer de l'information auprès de Agriculture et Agroalimentaire Canada. Pour visualiser le site, rendez-vous au http://www.agr.gc.ca/contact_f.phtml.

Jean-Marc Lynch du CRSBP Montérégie nous a présenté Info-Biblio, ce service de référence est accessible à tous les citoyens des municipalités affiliées aux différents CRSBP du Québec. Les gens peuvent poser des questions par courriel, téléphone (ligne 1-800) ou par télécopieur et une réponse leur est acheminée dans les plus brefs délais. Selon monsieur Lynch, Info-Biblio est en constante évolution, c'est pourquoi de nouveaux services seront bientôt offerts au public comme QuestionPoint (clavardage, co-navigation, etc.) et Sirsi Rooms (salles de références virtuelles). Pour avoir une meilleure idée du service, je vous invite à consulter l'adresse suivante : <http://www.crsbp.org/infobib.html>

J'ai également constaté, avec une certaine déception, que le service est mal connu de la population et ce, malgré une campagne de marketing importante. En milieu rural, il demeure difficile de « vendre le besoin en information ».

Soirée sociale: À l'ombre d'Orford tout en tango

Pour beaucoup de personnes, la soirée sociale est le moment de « lâcher son fou », de bien manger, de refaire le monde de la bibliothéconomie en quatre exemplaires et de renouer contact avec les collègues perdus de vue depuis le dernier congrès. Le comité organisateur a eu la merveilleuse idée de nous faire découvrir Club de Golf Mont-Orford. La terrasse nous offrait une superbe vue sur le Mont et sur de

magnifiques terrains de golfs. Pour être honnête, lorsque je saurai dignement jouer au golf (mes performances dans ce domaine ont probablement inspiré la pub de Halls), je me promets d'y retourner ! Bref, après un apéritif sur la terrasse (moustiques en prime... c'est le printemps !) nous avons eu droit à un excellent repas en bonne compagnie. Plus tard dans la soirée, une invitée de marque, madame Lili Maxime, récipiendaire du 1^{er} prix au Grand Concours Littéraire de La Tribune de Sherbrooke, édition 1995, pour la nouvelle *Passez au salon* nous a fait découvrir sa puissante et magnifique voix.

Société en mouvance : bibliothèques en France et aux États-Unis

Le lendemain matin, Claude Poissenot, sociologue, nous a fait part de ses constatations relatives à plusieurs mutations sociales en France. Ces dernières l'ont amené à se questionner sur l'intégration du changement social dans les bibliothèques. À l'heure de l'individualisme, les bibliothécaires devraient se questionner sur la mission des bibliothèques publiques. La bibliothèque la communauté ou les individus ? La bibliothèque telle que nous la connaissons maintenant doit-elle évoluer en fonction des changements sociaux ou rester sur ses bases humanistes ? Si la bibliothèque doit changer, dans quelle direction doit-elle aller ? Ce fut un exposé profond et fort intéressant !

Birdie MacLennan de l'Université du Vermont nous a quant à elle présenté une étude comparative sur les bibliothèques publiques du Vermont et du Québec qu'elle devrait terminer pour l'automne 2004. Le but de cette étude est de « chercher la compréhension et l'interprétation du rôle et du fonctionnement de la bibliothèque dans des divers contextes culturels » notamment au niveau historique et social. J'ai particulièrement hâte de connaître les résultats de cette étude...



Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Quebec

D'ailleurs, pourquoi ne pas présenter les résultats préliminaires lors du prochain congrès ?

La gestion des évidences physiques - la nouvelle variable marketing

Présenté par Benoît Paquin, chargé de cours à l'Université Laval et aux HEC, cet atelier visait à nous faire réaliser que l'expérience vécue par le client dans la bibliothèque est intimement liée aux évidences physiques telles que l'apparence du personnel, le logo, l'ameublement, les cartes de membres, etc. Benoît Paquin nous a aussi invités à innover dans les services offerts (pourquoi ne pas offrir un service de réparation de livres par exemple) et même à sortir des services traditionnellement offerts par les bibliothèques, de façon à fidéliser la clientèle et à lui offrir un service de qualité.

Assemblée générale

Le dernier repas est traditionnellement suivi de l'assemblée générale de la Corporation. Cette année, en plus d'adopter les modifications aux règlements de discipline et le nouveau code de déontologie, nous avons eu droit à un événement historique... Le dévoilement du nouveau logo de la Corporation des bibliothécaires pro-

fessionnels du Québec. Ce logo audacieux, à l'image des membres, ouvre la voie au renouveau et au repositionnement de la CBPQ au sein de la société québécoise et du monde des sciences de l'information. Les membres ont aussi fait la connaissance de notre nouvelle présidente, madame France Bouthillier, professeure agrégée à la Graduate School of Library and Information Studies de l'Université McGill.

Voilà, en gros le XXXIV^e congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. J'espère que le résumé des ateliers auxquels j'ai assisté vous a intéressé et vous poussera à vous inscrire l'an prochain. Bien entendu, ce que vous venez de lire ne résume pas le congrès dans son entier. Je vous invite donc à consulter les actes du congrès à l'adresse suivante : http://www.cbpq.qc.ca/congres/congres2003/actes_congres2003.html.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas envoyer un gros MERCI au comité organisateur Joëlee Thivierge, Sylvie Belzile, Pierrette Bergeron, Diane Boulé, Wendy Durham, Suzanne Gagné-Giguère, Bernard H. Jobin, Marie-Pascale Morin, Linda Patry, Francine Pelletier, Diane St-Aubin et Linda Travis) ainsi qu'à tous les conférenciers pour leur excellent travail. Ce fut un congrès des plus agréables, dommage que la grève à l'Université de Montréal ait empêché plusieurs d'y assister.



Bases de données sur Internet

Par l'intermédiaire d'Internet, EBSCOhost vous donne accès à de l'information provenant du monde entier. Nos bases de données sont façonnées pour les chercheurs de tous niveaux et de toutes disciplines. Elles fournissent des textes complets, des index et des résumés de millions d'articles. Des magazines, bien sûr, mais également des journaux, des livres de référence et des brochures.

- Plus de 70 bases sur différents sujets.
- Mise-à-jour constante.
- Recherche plein texte.
- Accès illimité sur le campus (adresse IP) et hors campus (par mot de passe).
- Statistiques d'utilisation du produit (via EBSCOadmin).
- Graphiques, tableaux et photos.
- Note informant l'utilisateur si le titre est disponible en format papier à la bibliothèque.

Parce qu'EBSCOhost™ porte le nom d'EBSCO, vous avez la garantie que vous recevrez le service de qualité auquel vous êtes habitué.

EBSCO Canada Ltée, une équipe branchée pour un service performant!



Membres du groupe EBSCO Information Service.

2, Boul Desaulniers, suite 660 • St-Lambert, Québec • J4P 1L2
(450) 672-5878 / 1-800-361-7322



La bibliothèque de gériatrie de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, une bibliothèque en évolution

Audrey Attia, bibliothécaire

Bibliothèque de gériatrie et de gérontologie de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, www.iugm.qc.ca/500/default.htm
audattia@yahoo.ca

La question du vieillissement est aujourd'hui un des enjeux majeurs des pays développés. Qui plus est, au Québec, le contexte est particulièrement critique car ce pays va connaître, avec le Japon, la plus rapide augmentation du nombre de personnes âgées jamais vue jusqu'ici. Les prévisions montrent que les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront 24 % de la population dans vingt ans. Cette vitesse record s'explique en partie par l'influence de la génération des baby-boomers. Tandis que dans d'autres pays développés, l'augmentation du nombre des personnes âgées et de leurs besoins se fait progressive et est donc contrôlable, le Québec va devoir entreprendre des adaptations majeures en ce qui a trait à l'offre de services de santé et d'hébergement aux personnes âgées.

S'inscrivant dans cette problématique sociale, la bibliothèque de gériatrie et de gérontologie de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM) s'adresse à tous les professionnels de la gériatrie et de la gérontologie du Québec.

Membre de l'Association des bibliothèques de santé affiliées à l'Université de

Montréal¹, de la section-santé de l'ASTED² et de l'Association des bibliothèques de santé du Canada³, la bibliothèque de l'Institut se situe à la convergence de plusieurs réseaux documentaires qui viennent constamment alimenter la réflexion de l'équipe et orienter ses choix et son offre de services.

Profitant du contexte québécois favorable et des réflexions de l'équipe, la bibliothèque de l'Institut s'est lancée dernièrement dans la réalisation de plusieurs projets : l'édition d'un thésaurus spécialisé, l'offre de services documentaires à un groupe pan-canadien de chercheurs géographiquement délocalisés et le changement du système de gestion de la bibliothèque, défis révélateurs des enjeux qui se jouent actuellement dans le monde de l'information spécialisée. Après avoir dressé le portrait de cette bibliothèque très spécialisée, nous verrons comment elle a su saisir les occasions favorables à la transformation de ses services.

Visite des lieux

Lorsque l'on entre dans la bibliothèque de gériatrie de l'Institut, ce qui surprend

de prime abord, c'est la vivacité des lieux : murs aux couleurs fraîches et décorés de tableaux, vitrine et présentoirs des nouvelles acquisitions, coin des périodiques pourvu de fauteuils moelleux, babillard, salle Internet, tables de travail... On aurait pu imaginer qu'une bibliothèque traitant de sujets aussi sérieux que le vieillissement des populations, les maladies et la santé des personnes âgées eût été un lieu plus austère, propice au recueillement et à l'étude. La bibliothèque de l'IUGM est d'abord un lieu de vie et de travail où rien n'a été laissé au hasard.

De conception récente (1995), elle est située au rez-de-chaussée du Centre de recherche de l'Institut et jouxte un établissement de soins prolongés pour les personnes âgées. Sa construction en fut planifiée de façon à offrir un accès à tous, notamment aux personnes en fauteuils roulants et pour donner le maximum de visibilité aux deux professionnelles du service d'alors. Elle a été pensée pour être un lieu d'activités variées en plus d'être une bibliothèque.

Assez vaste (300 m² environ), la bibliothèque comprend à l'avant une aire de communication où se trouvent le comptoir d'accueil, des postes informatiques, la salle des périodiques et une salle multifonctionnelle où s'effectuent le prêt, l'orientation des usagers, les photocopies et l'initiation au catalogue. Des aires de silence permettant la concentration ont été prévues dans la salle de consultation des collections. Trois salles insonorisées et vitrées ont été aménagées pour les cours, le travail individuel ou de groupe. Deux d'entre elles sont pourvues de postes informatiques avec accès à l'Internet et au réseau de la santé. Tous les espaces sont munis de téléphones et de prises Internet afin que les usagers puissent poursuivre leurs activités professionnelles dans la bibliothèque. Le bureau vitré de la bibliothécaire se situe au centre de la bibliothèque de manière à ce qu'elle soit bien visible et puisse orienter rapidement les usagers. Des fenêtres coulissantes entre son bureau et la salle Internet permettent de communiquer sans se déplacer. Un détail qui a son

importance: des fauteuils confortables munis de poufs ont été installés dans la salle des périodiques pour permettre au personnel qui travaille souvent debout de se détendre. Bref, tout a été mis en oeuvre pour que la bibliothèque soit un lieu incontournable de l'Institut !

■ Un fonds spécialisé unique au Québec

Au Québec, il existe deux bibliothèques de gériatrie et de gérontologie dont les fonds documentaires sont en mesure de répondre aux besoins des spécialistes de ce domaine : celle de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke et celle de l'IUGM, plus ancienne et ayant plus d'employés.

■ Une bibliothèque riche

Le fonds documentaire de la bibliothèque de l'Institut remonte à plus de 20 ans. Tous les domaines de recherche touchant la vie et la santé des personnes âgées sont répertoriés. La collection compte plus de 11 680 documents dont 300 revues spécialisées, 10 000 monographies, environ 150 vidéos ainsi qu'un thésaurus maison. Environ la moitié du fonds est en français. Son catalogue, interrogeable en français et en anglais, est accessible par l'Internet à l'adresse : <http://catalogue.iugm.qc.ca>. La bibliothèque dispose d'un logiciel et de serveurs qui permettent l'intégration dans le catalogue de divers documents électroniques (périodiques, sites Internet, document PDF ou HTML, images) ainsi que leur conservation. De plus, environ 200 dossiers thématiques constamment mis à jour sont à la disposition des usagers. L'affiliation à l'Université de Montréal lui donne un accès privilégié à la collection de la Bibliothèque de santé de l'université ainsi qu'aux bases de données et aux périodiques électroniques accessibles gratuitement.

■ Principales thématiques de la collection

On y trouve de l'information sur : le vieillissement normal et pathologique,

les maladies de la personne âgée, la santé mentale, l'organisation et l'évaluation des services et soins de santé, la réadaptation gériatrique, la nutrition et le vieillissement, les soignants familiaux et professionnels, les relations intergénérationnelles, les instruments pour la recherche en gérontologie et les statistiques démographiques.

■ Les innovations

Une indexation en profondeur

Une des particularités du fonds réside dans la description en profondeur de chaque document. Afin de décrire le plus précisément possible son fonds, la bibliothèque a créé au cours des ans un thésaurus maintenant en vente, le *Thésaurus du vieillissement et de la santé*, qui compte plus de 4300 descripteurs accompagnés de leur équivalent anglais. L'indexation des documents se fait à deux niveaux : des descripteurs principaux décrivent le contenu essentiel du document tandis que des descripteurs secondaires sont utilisés pour les chapitres des livres et des comptes-rendus de congrès.

Développement d'un fonds d'articles francophones

Une base de données d'articles en français en gériatrie et gérontologie, provenant de revues électroniques ou imprimées non indexées dans des bases de données en santé, a été amorcée en janvier 2003. Il s'agit d'une contribution complémentaire et originale au domaine de la gériatrie francophone. De plus, lorsqu'ils sont libres de droits, les documents publiés électroniquement sont attachés aux fiches bibliographiques, donc directement disponibles en ligne. Cette base est intégrée au catalogue.

La littérature grise

Le fonds de la bibliothèque constitue également une initiative de repérage et de conservation de la littérature grise. En effet, en plus de la documentation proprement médicale et psychosociale, s'est ajouté récemment un ensemble de documents dits de « littérature grise », axés sur le financement des services de santé, la fragilité des personnes âgées, les sta-

tistiques socio-sanitaires, les politiques gouvernementales du vieillissement et les réformes, les questions de coût et de financement. La littérature grise est une littérature non éditée (pas de dépôt légal) et donc introuvable par les voies classiques. Elle émane surtout des gouvernements, commissions, comités, instituts de recherche et universités sous des formes très variées : rapports, bulletins, thèses, présentations, etc. La bibliothèque de l'Institut convoite particulièrement les brochures d'organismes communautaires et la littérature grise provenant des milieux de soins et de services sociaux fédéral et provinciaux ainsi que des institutions internationales comme l'OCDE⁴ et l'OMS⁵. Le travail de repérage et de compilation de ces documents s'effectue en lien avec la cellule de veille sur le vieillissement du Ministère de la santé et des services sociaux et la base de données KU-UC de l'Université Laval sur le transfert de connaissances et l'innovation en santé⁶.

Une base de graphiques de statistiques démographiques

Grâce au programme Jeunesse Canada au Travail, une base de données de graphiques de statistiques démographiques a été constituée en juin 2003, en réponse à la demande d'usagers de disposer de statistiques à jour directement accessibles en ligne et dans un format exploitable dans leurs présentations (PowerPoint notamment). La bibliothèque retrace des graphiques émanant de sources gouvernementales selon les thématiques suggérées par ces mêmes usagers pour les intégrer à la base. Chaque document est constitué d'un graphique disponible sous forme de fichier image (.JPEG ou .GIF) et d'une notice bibliographique complète. Une procédure pour intégrer dans les images les informations bibliographiques fut créée. Cette base est intégrée au catalogue en ligne et est interrogeable à l'aide du thésaurus.

Il peut paraître étonnant d'intégrer ce type de documents dans un catalogue de bibliothèque. D'autant plus que leur traitement a supposé pour l'équipe un travail de recherche de normes pour leur

catalogage et d'autoformation pour le traitement des images. Cependant, pour Louise Bourbonnais, responsable de la bibliothèque, il était primordial de répondre aux besoins des usagers : « C'est une occasion de renforcement du rôle des bibliothécaires auprès d'usagers de plus en plus autonomes avec Internet, mais aussi d'élargissement du fonds et d'enrichissement pour l'équipe ».

Une clientèle variée

La bibliothèque dessert les 1100 employés de l'Institut, c'est-à-dire le personnel soignant, les employés de bureau, les cadres et les bénévoles ainsi que les 250 chercheurs du Centre de recherche et leurs stagiaires. Sans compter les nombreux étudiants de l'Université de Montréal et les institutions externes, car la bibliothèque est ouverte à tous les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, et plus généralement aux personnes qui œuvrent auprès des personnes âgées. Les personnes hébergées à l'Institut ainsi que leur famille profitent également du calme de la bibliothèque. De plus, la création du nouveau programme multidisciplinaire « Vieillesse, santé et société » à l'Université de Montréal à l'automne 2003 fera converger une plus large clientèle et sera une occasion pour la bibliothèque de valoriser son fonds.

Des services adaptés au contexte d'une bibliothèque spécialisée

La bibliothèque offre des services variés à ses usagers :

- Le prêt entre bibliothèques (PEB), un des services prioritaires de la bibliothèque, est géré par la technicienne en documentation grâce au logiciel DOCLINE de la National Library of Medicine et bientôt au logiciel Ariel. L'année dernière, plus de 1400 PEB ont été envoyés et 1600 demandes venant de l'extérieur ont été traitées. Ce service est donc très populaire à l'Institut.
- La bibliothèque offre un service de référence personnalisé et de formation individualisée des étudiants, et pro-

pose une assistance par courrier électronique. L'année dernière, le personnel a effectué quelque 350 recherches tandis qu'environ 7500 recherches ont été lancées dans le catalogue.

- Pour les usagers qui le souhaitent, la bibliothèque offre un service de signalisation ou de diffusion sélective de l'information. Selon les intérêts des usagers, recueillis lors d'une enquête annuelle, un profil personnalisé accessible en ligne est créé et alimenté automatiquement par le logiciel sous forme de dossiers thématiques. Ce service est complété par le repérage, selon les centres d'intérêt, d'articles dans les périodiques de la bibliothèque.
- Ce service de signalisation peut aussi être étendu à un service de *veille électronique et bibliographique*. En plus de chercher dans les ressources de la bibliothèque, ce service consiste à repérer rapidement et régulièrement sur des sites Web présélectionnés toute nouvelle information sur un sujet précis.

La bibliothèque publie :

- Le *Rayon-âge* : bulletin de la bibliothèque. Il signale les nouvelles acquisitions, les congrès relatifs à la gériatrie et à la gérontologie, les sites d'intérêt, les publications de l'Institut et propose une sélection d'articles résumés. Ce bulletin est diffusé gratuitement aux deux mois et est disponible en ligne.
- Le catalogue des vidéos, offert en ligne, présente le fonds des documents audio-visuels indexés et résumés.
- Une base bilingue d'environ 400 sites Internet en gériatrie, gérontologie et services en santé est accessible en ligne sur le site de la bibliothèque. Les sites sont d'abord sélectionnés puis indexés et résumés en français et en anglais ; ils sont classés sous diverses thématiques. L'accès aux sites se fait également par un moteur de recherche dans les deux langues. Cette base sera prochainement intégrée au catalogue de la bibliothèque afin de limiter le nombre d'applications utilisées par l'équipe et de centraliser la recherche pour les usagers.

- Enfin, le thésaurus, publication majeure dont nous parlerons plus bas.

L'équipe

Le personnel de la bibliothèque est composé de trois employés permanents : la responsable, Louise Bourbonnais, une bibliothécaienne et une commis, qui gèrent l'ensemble des activités quotidiennes de la bibliothèque. Un bénévole se joint à l'équipe 15 heures par semaine. Mais il va sans dire que pour toutes ses réalisations, la bibliothèque a dû s'adjoindre exceptionnellement d'autres professionnels : actuellement, il s'agit de trois bibliothécaires à contrat, certains travaillant à temps partiel, qui s'occupent des projets spéciaux de la bibliothèque comme le thésaurus, le groupe de chercheurs à distance, la mise à jour de la base de sites Internet ainsi que le traitement et l'indexation des articles francophones et de la base de graphiques. À l'occasion, de jeunes professionnels sont engagés grâce au programme Jeunesse Canada au Travail.

Les nouveaux défis

Plusieurs projets ont fait évoluer la bibliothèque, ses services et son personnel : l'édition du *Thésaurus sur le vieillissement et la santé*, l'arrimage de la bibliothèque à un groupe géographique délocalisé de chercheurs canadiens et enfin le changement de logiciel de la bibliothèque. Voyons maintenant comment ces expériences ont été intégrées à l'activité de la bibliothèque et quelles sont leurs conséquences.

■ Éditer le thésaurus du vieillissement : un travail de moine

Pour indexer en profondeur, les vedettes-matière ne suffisent pas toujours, et la terminologie en gériatrie et gérontologie est très peu représentée dans les systèmes d'indexation connus, même ceux qui sont spécialisés en santé. Le projet d'édition d'un thésaurus sur le vieillissement naquit donc il y a dix ans mais ne prit son envol définitif

qu'en 1998, sous la direction de la responsable, Louise Bourbonnais, et grâce à l'impulsion de la Direction de l'enseignement et de la recherche de l'Institut, service dont dépend la bibliothèque. En septembre 1999, le projet prit un train résolu avec l'arrivée d'un co-directeur, Michel Lefebvre, bibliothécaire et linguiste de formation. Une autre bibliothécaire, Marie-Josée Leboeuf, rejoignit l'équipe du thésaurus deux ans plus tard lors de la phase intensive du projet. De nombreux professionnels de la santé furent également sollicités lors de la validation du thésaurus.

S'appuyant sur des thésaurus utilisés dans le domaine de la santé comme la version française du MeSH (Medical Subject Headings), thésaurus de la National Library of Medicine⁷, ou encore le *Thésaurus de la personne handicapée*, de l'Office des personnes handicapées du Québec⁸, vingt grandes classes furent déterminées : elles traitent des conditions de vie des personnes âgées, de leur état de santé, des institutions et des services qui leur sont offerts, des maladies qui les affectent et des médicaments couramment utilisés. L'équipe décida de développer un thésaurus de type monohiérarchique, ce qui signifie que chaque descripteur n'appartient qu'à une seule et unique classe. On imagine aisément les nombreux problèmes de classification des termes que durent résoudre les participants ! Ce thésaurus classique est organisé par hiérarchies avec indices (et non par schémas fléchés). En tout, il contient aujourd'hui plus de 4 300 descripteurs et 2 400 non-descripteurs (ou termes rejetés), enrichis d'équivalents anglais, de termes associés et, surtout, de quelque 2 600 définitions et notes d'application. Il est interrogeable par le logiciel Run-time d'Inmagic et est vendu par la bibliothèque. Cette expérience se veut également un point de départ vers le développement d'autres spécialités qui ne sont qu'esquissées dans cette version (santé mentale, maladies cardio-vasculaires, pédiatrie, etc.). C'est donc une offre de partenariat qui est adressée à tous les professionnels et institutions concernées.

■ Une vision validée l'expérience Solidage

Depuis deux ans maintenant, la bibliothèque de gériatrie s'est impliquée dans une expérience inédite : offrir des services documentaires à une équipe pan-canadienne de chercheurs géographiquement délocalisés. Une bibliothécaire a été spécialement engagée pour offrir, à raison de trois jours par semaine, des services documentaires au groupe «Solidage», le Groupe de recherche Université de Montréal - Université McGill sur les services intégrés pour les personnes âgées⁹. L'arrimage de la bibliothèque à ce groupe a été imaginé par plusieurs chercheurs du groupe qui travaillaient pour l'Institut et étaient convaincus que les besoins informationnels d'une telle entreprise ne seraient pas tous comblés par les ressources documentaires déjà existantes des universités ou établissements de santé. Pour la bibliothèque, il ne s'agissait pas de se substituer à ces sources, mais au contraire de les valoriser auprès des chercheurs tout en offrant des services complémentaires «à la carte». La problématique était double : donner aux chercheurs dispersés des services documentaires qui répondaient à leurs besoins et transformer le mode traditionnel de repérage et de fourniture de documents de la bibliothèque.

Travailler pour un groupe de chercheurs permit à l'équipe de découvrir avec surprise et intérêt que de nombreuses similitudes existaient entre le travail d'un chercheur et celui d'un spécialiste de l'information : le chercheur et son équipe consacrent beaucoup de temps au repérage de l'information, à sa validation, à sa présentation sous forme de bibliographies et de revues de littérature, autant d'exercices dont les bibliothécaires sont très au fait. De nombreuses étapes dans le traitement de l'information pouvaient être améliorées, notamment la gestion des références bibliographiques. L'accent fut donc mis sur la formation et la création d'aide à l'autoformation.

Un premier projet s'amorça : créer une base unique et accessible en ligne per-

mettant la gestion des références bibliographiques des chercheurs et l'intégration de document issus de la littérature grise que les chercheurs n'étaient pas habitués à utiliser. Mais aucun logiciel financièrement accessible ne fut trouvé. On dut distinguer la gestion des références bibliographiques de celle de la littérature grise. On acheta et forma les chercheurs à Reference Manager, logiciel connu permettant la gestion et l'utilisation de références bibliographiques. Et la littérature grise ? Coïncidence heureuse : l'arrivée de Solidage à la bibliothèque de l'Institut a concordé avec la nécessité de changer le système de gestion de la bibliothèque (SIGB). On décida donc de réunir ces projets et de chercher un SIGB permettant de traiter la littérature grise. Ainsi la littérature grise serait-elle intégrée au catalogue une fois identifiée pour le groupe Solidage.

L'expérience de travail avec le groupe Solidage a révélé de nombreux autres besoins informationnels chez les chercheurs et leurs assistants tels que décider, surveiller l'information de leur domaine, en avoir une vue d'ensemble, entretenir et compléter leurs savoirs, savoir-faire et compétences, investiguer et approfondir de nouvelles pistes, assurer l'appui aux activités du quotidien, développer la culture et la cohésion du groupe ainsi que favoriser le réseautage. Comment exploiter ces découvertes et quel rôle pouvait jouer la bibliothèque ?

La communication entre les chercheurs et la bibliothèque est une des facettes les plus difficiles à réussir au sein du projet. En effet, la distance et la méconnaissance de ses usagers sont des obstacles majeurs à la réalisation des missions des services documentaires de Solidage. Les premières expériences ont permis de valider positivement certaines hypothèses, à savoir qu'il était possible de « rejoindre » les chercheurs là où ils se trouvaient, de les accompagner dans leur travail, de leur fournir une information appropriée et de former les assistants de recherche. Mais comment maintenir le lien ?

Ces différentes problématiques seront explorées dans un article complet sur cette expérience de travail à distance, qui sera publié dans un prochain numéro d'Argus.

■ Le changement du logiciel de la bibliothèque

L'année 2002 fut celle du changement du système intégré de bibliothèque (SIGB). Depuis dix ans environ, la bibliothèque utilisait le logiciel Ad-Hoc qui avait répondu à ses principaux besoins jusque-là. Mais ceux-ci évoluaient, notamment en matière de traitement de la documentation numérique. Par ailleurs, l'arrivée du groupe Solidage orienta grandement les critères de choix du logiciel : le système devait offrir un catalogue accessible en ligne avec une interface et une recherche bilingue français-anglais, permettre le traitement de la littérature grise, c'est-à-dire de documents numériques variés, et leur consultation, intégrer le thésaurus sur le vieillissement et permettre sa consultation en ligne. Le système devait aussi prévoir la création de profils personnalisés accessibles et paramétrables en ligne, un traitement automatisé de la diffusion sélective de l'information (DSI) et la possibilité de gérer le catalogue à distance par l'Internet (ajouter, modifier et supprimer des fiches au catalogue). Le logiciel devait également intégrer un serveur Z39.50 grâce auquel les chercheurs pourraient télécharger à distance les références bibliographiques du catalogue au moyen d'un logiciel client Z39.50 comme Reference Manager.

Suite à une étude du marché des SIGB, la bibliothèque opta pour la solution Academus, outil de gestion documentaire relativement peu connu sur le marché québécois mais qui semblait très prometteur. Peu après son installation, une base de 800 images gérée par le Service audiovisuel de l'Institut a été intégrée au système. Le traitement des documents numériques et de la littérature grise fait maintenant partie intégrante des tâches quotidiennes de la bibliothèque. Le catalogue en ligne fut baptisé Germain, « ger » signifiant

« vieillard » en grec, et on lui trouva un slogan pour sa promotion : « Germain, la gériatrie à portée de la main ! ». Les statistiques de consultation de Germain sont assez surprenantes pour les signaler : depuis janvier, date de sa mise en ligne sur l'Internet, quelque 120 000 pages sont vues en moyenne chaque mois et on compte plus de 28 000 visiteurs par mois ! Ces chiffres enivrants s'expliquent en partie par le *référencement* des documents du catalogue et des descripteurs du thésaurus dans le moteur Google. Ils sont révélateurs de l'intérêt actuel pour les problématiques posées par le vieillissement dans notre société.

■ Une vision et un positionnement stratégique

Si ces projets ont vu le jour à la bibliothèque de l'IUGM, c'est qu'ils furent appuyés par une vision reflétée dans la planification stratégique de l'établissement. Cet exercice collectif, qui permit de positionner l'Institut dans l'ensemble du Réseau de la santé, a vu dans la bibliothèque l'élément qui le distinguait de ses partenaires et qui, en outre, était en mesure de donner à la collectivité québécoise et à ses décideurs un centre de référence incontournable.

Cette vision a joué le rôle de moteur dans ces projets qui ont fait évoluer la bibliothèque et ont été une occasion d'innovation et d'apprentissage pour son personnel. Un projet comme l'arrimage de la bibliothèque au groupe Solidage a « obligé » la bibliothèque à se dépasser et notamment à faire des choix technologiques qui ont pu, par la suite, être exploités de façon positive au sein de la bibliothèque. C'est ce mécanisme d'échanges et d'interrelations entre les activités traditionnelles de la bibliothèque, son désir constant d'aller vers l'utilisateur ainsi que sa vision qui font aujourd'hui sa force et sa vivacité.

Merci à Louise Bourbonnais, responsable de la bibliothèque, ainsi qu'à Alexandra Houde pour leur précieuse aide à la rédaction de ce texte.

Notes

- 1 Association des bibliothèques de santé affiliées à l'Université de Montréal (ABSAUM), <http://www.bib.umontreal.ca/ABSAUM/>.
- 2 La section-santé de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) gère le réseau québécois biblio-santé (RQBS), <http://www.asted.org/sante/index.htm>.
- 3 Association des bibliothèques de santé du Canada (ABSC), <http://www.chla-absc.ca/>.
- 4 Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), <http://www.ocde.org>.
- 5 Organisation mondiale de la santé (OMS), <http://www.who.int/fr/index.html>.
- 6 La base de données KU-UC de l'Université Laval sur le transfert de connaissances et l'innovation en santé est gérée par la Chaire FCRSS/IRSC sur le transfert de connaissances et l'innovation et est accessible en ligne à l'adresse : <http://kuuc.chair.ulaval.ca/>.
- 7 Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). *Thésaurus biomédical français-anglais*. Adapté du MeSH. Paris : INSERM, 1998. 3 Vol.
- 8 Janik, Sophie ; Brunet, Lise ; Lecompte, Louis-Luc. *Thésaurus : personne handicapée*. Drummondville, Québec : Office des personnes handicapées du Québec, Publications du Québec, 1986. 427 p.
- 9 SOLIDAGE, le Groupe de recherche Université de Montréal - Université McGill sur les services intégrés pour les personnes âgées, se consacre à la recherche, aux études d'orientations et à l'élaboration de pratiques ainsi qu'à la formation à des fins d'organisation et de gestion des soins des personnes âgées. Information disponible sur le site : <http://www.solidage.ca/>.



Boismenu, Gérard ; Beaudry, Guylaine. *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*. Montréal : PUM, 2002, 178 p. (Champ Libre) 24,95\$.

Audrey Laplante, étudiante au doctorat
Graduate School of Library and Information Studies, Université McGill

C'est à l'automne dernier que Gérard Boismenu, directeur scientifique des PUM, et Guylaine Beaudry, directrice du traitement de l'information à l'Université de Montréal, lançaient un livre inspiré par leur expérience acquise dans le cadre du projet Érudit et de la création d'un portail de diffusion de revues savantes. Il s'agit en fait d'un guide, à l'usage des directeurs de revue comme des bibliothécaires, qui s'intéresse aux enjeux auxquels doivent faire face les revues universitaires en sciences humaines et sociales à l'ère de la publication numérique. En plus de s'attaquer à des mythes bien ancrés, le livre fournit des informations pratiques sur la diffusion et les modèles d'édition dans l'ère du numérique. On y trouve aussi des réflexions sur la transition au numérique.

La fin des mythes entourant l'édition numérique

Les éditeurs commerciaux

Dans un premier temps, les auteurs dressent un portrait de la revue scientifique. Ils ne peuvent évidemment pas éviter de parler de la flambée des coûts des revues publiées par les grands éditeurs commerciaux. Profitant d'une situation oligopolistique, ceux-ci pratiquent des tarifs d'abonnement environ trois fois plus élevés que les sociétés savantes et les presses universitaires dans le domaine des sciences sociales (une moyenne de 411,25\$ contre

128,32\$ et 145,39\$). Si ces revues, même à un prix exorbitant, continuent d'être achetées par les bibliothécaires, c'est qu'on a souvent prétendu qu'elles étaient fortement consultées et qu'elles occupaient des places d'importance dans leur domaine. Pourtant, lorsqu'on examine les statistiques de consultation et le facteur d'impact moyen de ces revues par rapport à celles du secteur sans but lucratif, et ce tant dans les sciences que dans les sciences sociales, on remarque non seulement que les premières ne présentent aucun avantage sur les secondes, mais qu'elles se font même devancer en ce qui a trait à la consultation. En conséquence, il apparaît difficile de justifier que les abonnements auprès des éditeurs commerciaux représentent une si grande part des budgets des bibliothèques.

La gratuité

L'édition numérique a souvent été vue comme un moyen de réduire de façon substantielle les coûts de production et de pratiquer la gratuité. Mais affirmer cela équivaut à nier la valeur du rôle de l'éditeur qui en est un d'évaluation, de sélection, de traitement, de diffusion, de promotion et de conservation, rôle qui ne change pas dans le contexte du numérique. Qui plus est, à ces tâches traditionnelles s'ajoutent plusieurs autres telles que le choix des formats de traitement, l'ajout de liens hypertextuels, la gestion d'espaces de communication et le développement d'outils de repérage et d'exploitation des textes. À l'ère du

numérique, le rôle de l'éditeur est donc non seulement maintenu, il s'est enrichi. Dans ce contexte, seule l'abolition des frais d'impression et d'envoi permettrait d'économiser, mais ceux-ci ne représentent que de 12% à 30%, lesquels sont en grande partie compensés par les coûts reliés à l'édition numérique (stockage, logiciels, main d'œuvre). L'économie reste donc négligeable.

Si la diffusion numérique des revues ne permet pas de faire d'économies substantielles, par quels moyens peut-on parvenir à la gratuité et à quel coût ? Selon les auteurs, la solution la plus intéressante serait de parvenir à ce que les revues et leur contenu soient reconnus comme bien public et bénéficient d'un financement gouvernemental plus important afin de compenser la perte des revenus générés par les abonnements (41% des revenus en moyenne). Dans le cas où il serait impossible de pratiquer la gratuité, cinq logiques de tarification sont listées et évaluées. Parmi celles-ci, l'une semble plus avantageuse que les autres en raison notamment de sa simplicité : confier la gestion des abonnements au site de diffusion de revues. Par contre, étant donné que ces sites permettent l'accès aux revues à distance, il est à prévoir que les abonnements individuels à ces mêmes revues diminueraient considérablement. La solution la plus simple dans ce cas serait de restreindre l'abonnement individuel à la version papier et de n'offrir que des abonnements institutionnels à la version numérique.

Les délais

Les auteurs s'attaquent également au mythe qui veut que la publication numérique permette de réduire considérablement les délais de parution. De fait, il a été démontré que ce sont les processus d'évaluation et de révision qui sont responsables de la plus grande proportion des délais. Le temps dédié à la production de la version imprimée ou encore le temps sauvé grâce à la communication électronique seront toujours limités par rapport à «la lenteur et la fragilité des facultés humaines (p. 133)». Les progrès techniques ne pourront jamais réduire le temps nécessaire à la réflexion ou à la rédaction d'une évaluation.

Les directeurs de revues

Contrairement aux croyances, les directeurs de revues dans le monde des sciences sociales ne seraient pas réfractaires au changement. Des rencontres et des consultations menées à l'automne 2000 avec des directeurs de revues du secteur sans but lucratif dans le domaine des sciences sociales ont fait ressortir la chose suivante : ceux-ci considèrent le numérique comme la « voie de l'avenir ». Le fait que la plupart de ces revues diffusent des informations sinon tout le contenu de la revue sur le Web le prouve. Si les revues ne sont pas toutes déjà exclusivement en version électronique, c'est que le changement doit être amené progressivement, autant pour ne pas bousculer les habitudes des lecteurs que parce que le passage au numérique implique une modification complète des façons de faire ainsi qu'une révision des contenus. La précarité de la situation financière des revues incite aussi leur directeur à faire preuve de prudence dans leur processus de décision. Enfin, la légitimité des revues numériques passerait par le maintien simultané de la version imprimée et par le respect des conventions de la revue traditionnelle (notions de numéros et de volumes, numéros thématiques, etc.).

La diffusion

La question du processus de diffusion des revues numériques est aussi abordée. Il est alors question d'ergonomie des interfaces et d'accessibilité, cette dernière devant se manifester par une diversité de modes d'accès (moteurs de recherche, outils de navigation). On parle aussi de services, dont la diffusion sélective de l'information et les fonctions d'aide à la lecture, et des moyens de se positionner avantageusement sur le Web. À ce sujet, on suggère les actions suivantes : pour les outils de recherche sur Internet, se tenir au courant des critères utilisés dans les algorithmes de calcul de pertinence ; pour les bases de données bibliographiques spécialisées, ajouter des résumés en anglais qui facilitent l'indexation des articles.

Modèles d'édition

Les auteurs visent également à guider les directeurs de revue dans leurs décisions relatives au modèle d'édition numérique à adopter en y consacrant plusieurs pages. Avant de présenter les solutions, ils posent la question suivante : pourquoi créer une version numérique ? Pour accroître la diffusion, pour profiter des possibilités des nouvelles technologies ? Il appartiendra aux décideurs de répondre à cette question puis de faire leur choix en conséquence. Car pour Gérard Boismenu et Guylaine Beaudry, le choix dépend du contexte et des ressources disponibles. Quatre modèles sont donc présentés, avec leurs avantages et leurs inconvénients, accompagnés d'une explication de la chaîne de traitement : PDF-texte, HTML, mise en page-XML et XML-intégré.

Dans le modèle XML-intégré, la version première est en XML et c'est de cette version que sont dérivées les versions imprimée et numérique. Bien qu'étant le plus coûteux, ce modèle est considéré comme étant le plus efficace. L'utilisation d'un langage normalisé (XML) signifie une indépendance par rapport aux outils et garantit un excellent indice de pérennité. De plus, il permet « l'exploitation du caractère multimédia et interactif de l'information numérique (p. 116) ». Sa grande souplesse, née de la richesse structurelle et sémantique du codage, permet la création de différents produits de gestion et de diffusion à partir d'une même source. Il présente également de grandes capacités de recherche et rend possible l'extraction automatique de métadonnées.

À l'opposé, le modèle PDF (texte) est présenté comme la solution la moins coûteuse et celle qui implique le moins de changements dans la production. Sorte de photographie du document imprimé, le format PDF offre peu d'avantages sous l'angle de la conservation et de la recherche. Il agit davantage comme « vitrine numérique d'un document imprimé (p. 106) » que comme un document exploitant efficacement les possibilités des nouvelles technologies.

Dimensions sociales

Dans les débuts de la publication numérique, les éditeurs prédisaient la caducité de la revue imprimée dans un avenir prochain. Mais ils ont dû se raviser car les pressions pour maintenir en parallèle les versions papier et numérique sont demeurées très fortes, tant et si bien qu'il est actuellement impossible de prédire le temps qu'il faudra pour que la revue numérique supplante définitivement son prédécesseur. Bien que les auteurs affirment que « cette période ne saurait se perpétuer indéfiniment (p. 139) », ils affirment également que la fin de la revue imprimée n'est pas pour bientôt et qu'il faut apprendre à composer avec cette réalité.

Conclusion

Pour finir, les auteurs invitent tous les acteurs impliqués à profiter du passage au numérique pour revoir en profondeur les processus de communication scientifique. Ils réaffirment également le rôle primordial de l'éditeur dans la diffusion du savoir, même si ce rôle est appelé à s'adapter à un nouvel environnement. Afin de faire contrepoids à l'oligopole exercé par les éditeurs commerciaux, une invitation est aussi lancée à leurs concurrents du secteur sans but lucratif à s'organiser en réseau.

C'est un livre très dense et bien documenté que signent Gérard Boismenu et Guylaine Beaudry. L'information y est bien synthétisée et les nombreux tableaux et schémas favorisent grandement la compréhension. Certains seront toutefois peut-être déçus de ne pas y trouver d'index ou de bibliographie. Il reste que *Le nouveau monde numérique* constitue un excellent guide pour les éditeurs de revues et une ressource de premier ordre pour quiconque désire comprendre les nouveaux enjeux de l'édition de revues savantes universitaires à l'ère du numérique.



La Bibliothèque nationale du Québec

Pour que
rayonne
notre mémoire

et pour une
Grande Bibliothèque
publique

www.bnquebec.ca

Bibliothèque
nationale

Québec



SIRSI PRÉSENTE

ROOMS.

ENTREZ.



Sirsi Rooms™ est un tout nouveau concept puissant pour créer et présenter des salles virtuelles d'information de grande qualité. Mais en quoi consiste Rooms ? C'est un centre de documentation virtuel où chaque salle d'information peut traiter d'un thème en particulier et se concentrer par exemple sur l'histoire locale, le démarrage de votre propre entreprise, la généalogie ou sur tout autre sujet qui intéresse votre clientèle. Les informations peuvent provenir de plusieurs sources telles que des sites Web, le catalogue de votre bibliothèque ou des bases de données locales ou externes. Quel que soit le sujet, il est facile d'inclure rapidement, sans contraintes, du **contenu en contexte** qui répond aux besoins de vos employés, de vos clients ou du public.

Grâce à Sirsi Rooms, c'est à une toute autre échelle et avec une toute nouvelle approche que vous pourrez mieux servir la mission de votre bibliothèque. Prenez les commandes de l'avenir de votre bibliothèque. Entrez.

Contactez-nous au **1 800 884-9330** ou à l'adresse de courrier électronique **cecilia@sirsi.com** pour obtenir un CD qui offre une présentation vidéo de Sirsi Rooms.



**QUEL CONTENU DÉSIREZ-VOUS
POUR VOS SALLES VIRTUELLES
D'INFORMATION?**


SIRSI

6300 avenue Auteuil bur. 425
Brossard (Québec) J4Z 3P2
Tél.: (450) 445-1317
Télec.: (450) 445-1217